

PÔLES

WWW.ENTREPRISES-AIX.COM

ACTU



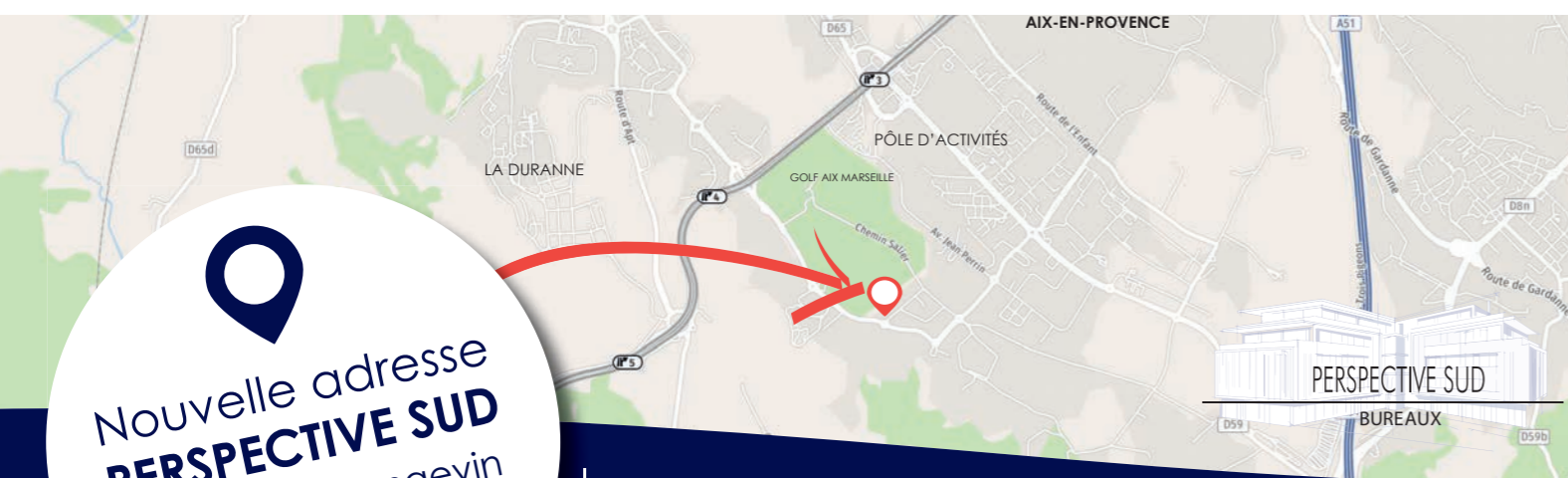
N° 83
MARS 2024

déménage son siège

Au coeur du Pôle d'Activités
d'Aix-en-Provence

PERSPECTIVE SUD, 5 632 m² de bureaux neufs

- Immeuble de dernière génération à énergie positive avec panneaux photovoltaïques
- Cadre de travail exceptionnel avec vue panoramique Sainte-Victoire et Golf d'Aix-Marseille
- Démarche QVT avec des aménagements accueillants et lumineux



Nouvelle adresse
PERSPECTIVE SUD
25, rue Paul Langevin
13290 Aix-en-Provence

www.figuere.com
info@figuere.com
04 42 399 400

Une réalisation



PROMOTION
IMMOBILIÈRE

CONSEIL EN
IMMOBILIER
D'ENTREPRISE

AGENCES
IMMOBILIÈRES

GESTION
IMMOBILIÈRE



- 04 GRAND ANGLE**
Dernière ligne droite pour agir sur le projet de PLU!
- 09 DOSSIER ENVIRONNEMENT**
Le Pôle d'Activités s'engage dans l'obtention du label PARC+
- 15 DOSSIER MOBILITÉ**
Pour réduire les bouchons, une seule solution, il faut réduire le nombre de véhicules !
- 19 PORTRAITS**
 - 20 Ortec
 - 22 Occitane d'Environnement
 - 24 Alstom
 - 26 OBJECTIF7
 - 28 Lettres & Décors
 - 30 Quadro
 - 34 ALJEPÀ
- 34 CLUB ENTREPRISES**
- 38 ACTU**
- 44 ON THE ROAD... AVEC L'ACA**
- 47 QUOI DE NEUF**
Arrivées, déménagements, départs



© Ortec



Tél: 04 42 24 40 26
Maison des Entreprises - 45, rue Frédéric Joliot
13290 Aix-en-Provence - contact@entreprises-aix.com
www.entreprises-aix.com



330, rue Guillaume du Vair
13290 Aix-en-Provence

Directeur de la Publication :

Jean-Claude Marcellet

Responsable de la rédaction :

Patricia Marcellet

Comité de rédaction :

Véronique Marie, Elodie Serrat, Philippe De Saintdo, Bernard Figuière, Estelle Dubertrand, Martine Debette, Christian Debette

Ont collaboré à ce numéro :

Martine Debette, Christian Debette, Elodie Serrat, Véronique Marie, Ingrid Cappaen, Corinne Duquenne, Agences Exprimer

Conception et réalisation :

Agence EXPRIMER - agences-exprimer.com - Photos :

ISTock - Envato - Tous droits réservés

Impression : Pure Impression

Distribution ciblée et gratuite de 2500 exemplaires.

Dépôt légal 1^{er} trim 2024 - ISSN 1161-725X



GRAND ANGLE

Dernière ligne droite pour agir sur le projet de PLUi



TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE

Ouverte depuis le 20 février, l'enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal du Pays d'Aix sera close le 4 avril à 12h. Encore quelques jours pour s'informer sur l'ensemble du dossier afin de formuler remarques et observations auprès de la commission ad hoc.

Une opportunité à saisir !

Dans le présent dossier consacré au PLUi, nous résumons les grands principes engendrés par ce nouveau document d'urbanisme, tout en rappelant sa genèse.

Commençons par rappeler que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui fixe les contraintes qui régissent les projets d'aménagement à l'échelle d'une commune. Il prend en compte les politiques nationales et territoriales d'aménagement et de construction, et intègre des notions de développement durable, de gestion des espaces, de transport, d'architecture, de préservation de la nature, des zones agricoles, et des précautions ou interdictions relevant des dangers naturels tels qu'inondation, feux de forêt, glissement de terrain, etc. Il permet donc de répondre aux nombreuses questions posées par les propriétaires telles que : que puis-je faire sur mon terrain ? Puis-je agrandir mes locaux, construire en hauteur ou au sol, changer leur destination, ou encore modifier la façade ou installer des panneaux photovoltaïques ?

Si, aujourd'hui, la réponse se trouve dans le PLU de la ville d'Aix, d'ici la fin de l'année, elle se trouvera dans le PLUi. Un « i » qui signifie intercommunalité en même temps qu'il traduit le changement d'autorité puisque son élaboration est confiée à la Métropole Aix-Marseille-Provence et non à la ville d'Aix. Une intercommunalité qui concerne 36 communes qui seront donc régies par le même document.

Si le principe du PLUi est identique à celui du PLU, les réflexions sont portées sur un territoire beaucoup plus vaste. Le territoire communal n'est en effet pas la bonne échelle pour tout ce qui concerne la biodiversité, les déplacements, la gestion des zones agricoles, ou encore celle des zones d'activités, de loisirs ou de commerces. Pour une meilleure cohérence, il intègre donc la notion d'aménagement du territoire à une échelle intercommunale.

Une procédure très longue et très coûteuse...

Lancée depuis le 18 mai 2018, le PLUi ne devrait connaître sa finalisation, et donc sa mise en œuvre, qu'en fin d'année 2024, soit après six ans de travail de la part des fonctionnaires et élus de la Métropole.

Son élaboration est orchestrée par de nombreuses étapes. Après une première phase de diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), véritable feuille de route du projet, a été rédigé avant l'établissement du préprojet. Place ensuite au projet de PLUi qui a été arrêté le 12 octobre 2023. Dans la terminologie administrative, arrêt ne signifie pas abandon, mais arrêt de cette phase de procédure de manière à pouvoir enclencher la suivante. Et cette nouvelle phase intéresse tous les propriétaires ou utilisateurs du PAAP puisqu'elle concerne l'enquête publique qui correspond à la dernière possibilité offerte aux citoyens de faire part de leurs observations et contributions afin de modifier le projet de PLUi.

L'enquête publique, dernière possibilité de faire part des observations

Une enquête publique qui a débuté le 20 février et qui se terminera le 4 avril à 12h. Place ensuite aux commissaires enquêteurs qui déposeront leur rapport à la Métropole. Cette dernière décidera alors de modifier, ou pas, le projet de PLUi avant de le faire définitivement adopter en Conseil Métropolitain. Une fin de procédure qui devrait aboutir d'ici la fin de l'année 2024, date à laquelle le PLUi s'imposera à tous. Un PLUi qui laisse plus de place pour les grands choix politiques

Comme expliqué par Patrick Lefauconnier dans l'encadré 1, le strict côté réglementaire du PLUi peut être contrebalancé par les différentes Orientations d'Aménagements et de Programmation (OAP) qui offrent plus de latitudes aux autorités instructrices des permis de construire pour orienter les projets. À titre d'exemple, si, sur une parcelle donnée occupée par un entrepôt, le règlement offre la possibilité de réaliser du tertiaire, de la logistique ou de l'activité, une OAP, dans laquelle il est indiqué qu'il est souhaitable de ne pas tertiariser la zone, permet aux autorités de ne pas donner le feu vert. Le rôle des OAP s'avère donc déterminant avec un risque de désaccord important entre les porteurs de projets et la collectivité qui va instruire les permis de construire.

LE RÔLE DÉTERMINANT DES OAP



Patrick Lefauconnier, responsable de l'urbanisme de la ville d'Aix et chargé de mission à la Métropole, a participé à l'élaboration du PLU et du PLUi. Il nous donne un éclairage très précis sur la philosophie qui a guidé la rédaction du projet de PLUi :

« L'approche du PLUi se fait à l'échelle d'un territoire beaucoup plus vaste que celui du PLU et est décliné jusqu'à la parcelle dans sa partie réglementaire. Cette approche se traduit par de nouveaux documents qui mettent en cohérence les politiques publiques existantes. Ces nouveaux documents sont les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématiques et stratégiques. Ensuite, on retrouve les OAP de secteur qui existaient déjà. Dans le domaine économique, ce qui intéresse particulièrement le PAAP, l'OAP thématique « Attractivité pour demain » repositionne les ambitions du développement économique du Pays d'Aix. C'est un document de 28 pages qui donne les grandes orientations et qui commence à les traduire spatialement puisqu'il y a quelques cartes. Une deuxième OAP ressort de la première puisque le territoire du Pays d'Aix a identifié des secteurs qui méritaient un zoom particulier car les enjeux de développement sont à l'échelle intercommunal. C'est le cas de l'OAP secteur stratégique « axe Aix-Cabriès – Vitrolles ». En clair, c'est l'axe de la RD9. C'est un document de 14 pages avec une cartographie qui définit les orientations en termes de protection, développement et projet de mobilité. L'avantage des OAP est qu'elles permettent de comprendre les orientations et les projets en termes d'équipement et de développement ou de protection. On ne peut pas comprendre cela sur les plans de zonages qui fixent uniquement les droits à bâtir des parcelles. Pour expliquer les projets, il faut absolument se référer aux OAP.

Le troisième type d'OAP concerne la programmation sectorielle avec un cahier dédié à Aix-en-Provence où tous les secteurs d'enjeux sont répertoriés. Parmi celles concernant le PAAP, on retrouve l'OAP « Plan d'Aillane aérodrome » qui présente le développement potentiel du PAAP en direction du Plan d'Aillane, dans laquelle on retrouve la halte ferroviaire potentielle, les voies à créer, les équipements nécessaires au développement de ce secteur, etc. Pour le sud du PAAP, il y a l'OAP « Saint-Hilaire » et celle des trois pigeons, et pour la Duranne, l'OAP du « Tourillon » vers Thecamp. Cet emboîtement d'OAP permet d'avoir une vision cohérente.

Ensuite, comme cela existait avant, on retrouve la partie réglementaire avec les différentes planches définissant le zonage, les hauteurs, la densité, les emplacements réservés, etc. afin d'instruire les permis de construire selon ces règles. La grande nouveauté, d'un point de vue réglementaire, est que d'une seule planche de zonage dans le PLU, on passe à trois planches différenciées dans le PLUi. Une pour connaître la zone dans laquelle on est, une pour les hauteurs, et une qui définit le coefficient d'emprise au sol (CES). Ces trois planches, plus le règlement de zone, permettent de définir le droit à bâtir sur une parcelle précise. Il faut ensuite consulter les planches de risques, feux de forêt, inondation, etc. et vérifier si la parcelle est concernée par une OAP. Je rappelle qu'en droit français, il existe trois niveaux de rapport entre les documents :

- Le rapport de prise en compte (ou prise en considération), qui interdit d'ignorer un document supérieur (grands projets, biodiversité, climat, etc.)
- Le rapport de compatibilité, qui, dans le cas présent, induit qu'un projet de permis de construire doit être compatible avec les OAP.
- Et le rapport de conformité qui impose d'être conforme au règlement. J'insiste sur le fait que l'enquête publique qui est en cours permet à chacun de formuler une observation pour enrichir la rédaction ou préciser certains points. Les entreprises du PAAP doivent se saisir de cette opportunité.

COMMENT CONSULTER LES DOCUMENTS DU PLUi

Toutes les pièces écrites sont disponibles sur le site internet de la Métropole à l'adresse suivante :

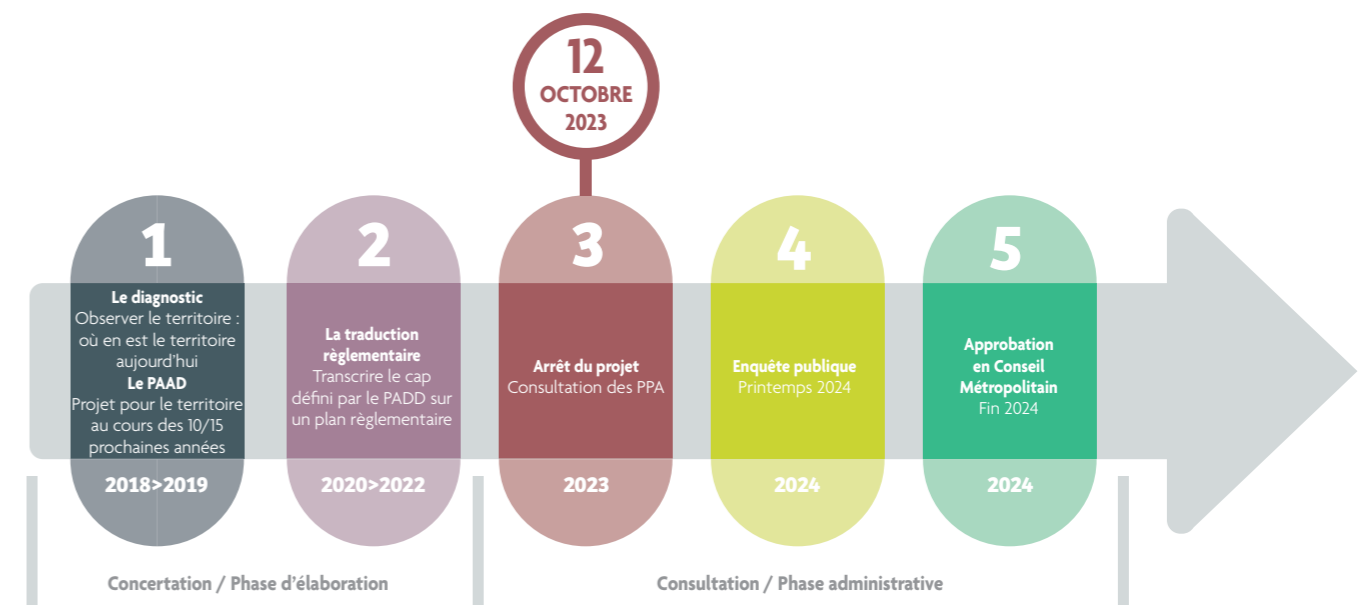
<https://ampmetropole.fr/missions/amenagement-du-territoire-et-urbanisme/planification-et-urbanisme/pays-daix/>

Le dossier de PLUi (version du 12 octobre 2023) comprend :

- 1 – Rapport de présentation
- 2 – PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)
- 3 – OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation)
- 4 – Règlement
- 5 – Annexes

Afin de faciliter la lecture et la compréhension du PLUi, trois modes d'emploi ont été créés sur le site de la Métropole.

- Le mode d'emploi n°1 pour comprendre les documents du PLUi
 - Le mode d'emploi n°2 pour prendre en main facilement le PLUi
 - Le mode d'emploi n°3 pour repérer une parcelle et ses dispositions règlementaires.
- L'analyse d'un PLUi n'est pas une tâche simple pour les non-initiés. Les spécialistes de l'urbanisme pourront le regarder dans sa globalité afin de voir si les grandes lignes définies par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont bien été traduites dans le PLUi. Une lecture que l'on peut considérer comme politique, au sens noble du terme. De manière plus terre à terre, l'analyse peut ne concerner qu'un seul terrain.



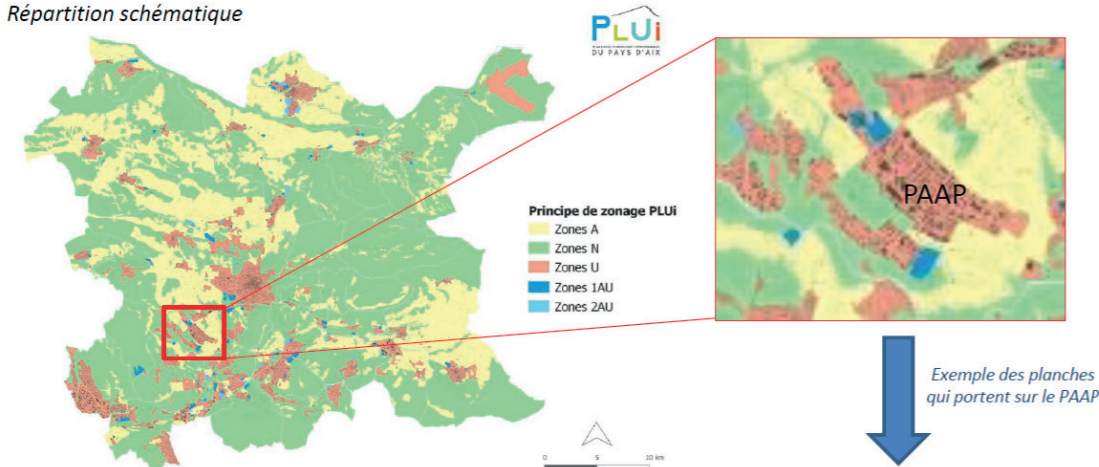
C'EST LA DEUXIÈME FOIS QUE LE PROJET DU PLUi EST ARRÊTÉ

Si l'arrêt du projet du PLUi du Pays d'Aix date du 12 octobre 2023, il avait déjà fait l'objet d'un premier arrêt le 29 juin 2023. Pour des raisons qui n'ont jamais été précisées, la Métropole a décidé de modifier le projet avant cette enquête publique et a donc relancé la procédure. D'où ce nouvel arrêt du 12 octobre.

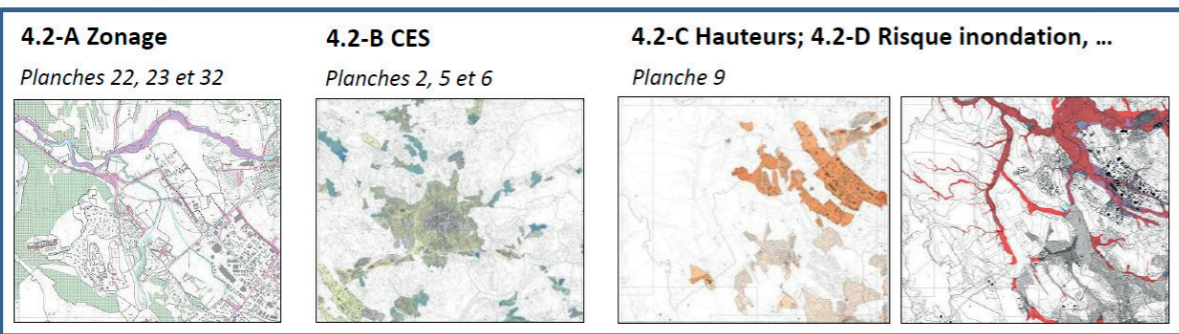
RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS ZONAGES



Répartition schématique



Exemple des planches qui portent sur le PAAP



COMMENT PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Plusieurs possibilités s'offrent aux particuliers pour faire part de leurs observations.

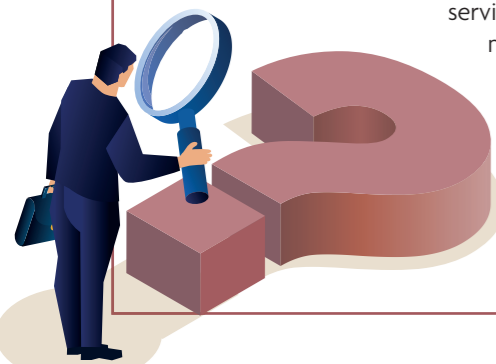
L'enquête est essentiellement dématérialisée en téléchargeant le dossier sur le site de la Métropole.

Des permanences physiques sont assurées par les commissaires enquêteurs dans toutes les communes et les lieux et heures de présence sont disponibles dans les mairies des 36 communes. Pour Aix-en-Provence, cela concerne le service urbanisme de la mairie, situé rue Pierre et Marie Curie, ainsi que les mairies annexes des Milles, de Luynes et de Puyricard.

Ces permanences se dérouleront également au siège de l'enquête publique établi au Quatuor, bâtiment B, 42 route de Galice à Aix-en-Provence. Des registres papier sont mis à disposition des visiteurs.

Il est également possible d'exprimer son avis :

- **Via un registre numérique :** <https://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-plui-paysdaix>
- **Par mail à :** enquetepublique-plui-paysdaix@mail.registre-numerique.fr
- **Par courrier à :**
Monsieur Marcel Germain
Président de la commission d'enquête du PLUi du Pays d'Aix - Métropole Aix-Marseille-Provence
Service urbanisme secteur Nord
BP 48014 – 13567 Marseille cedex 02.



DOSSIER



Environnement

Le Pôle d'Activités s'engage dans l'obtention du label PARC+

Décrocher le label PARC+ : objectif de la commission RSE

TEXTE : MARTINE DEBETTE

S'inscrire dans un label Parc+, telle est la volonté du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence (PAAP), mise en œuvre par Brigitte Lasery, responsable de la commission RSE, Responsabilité Sociétale des Entreprises, du PAAP.

PAAP : Qu'est-ce qui motive votre implication ?

Brigitte Lasery : « En tant que chef d'entreprise, diriger une commission RSE au cœur de la mutation et de la transition de notre économie est une responsabilité cruciale. Nous ne pouvons pas nous permettre d'aller à contre-courant. Nous devons plutôt embrasser ces changements et contribuer activement à façonner les nouvelles normes. C'est notre devoir de jouer un rôle essentiel dans cette évolution économique et responsable.

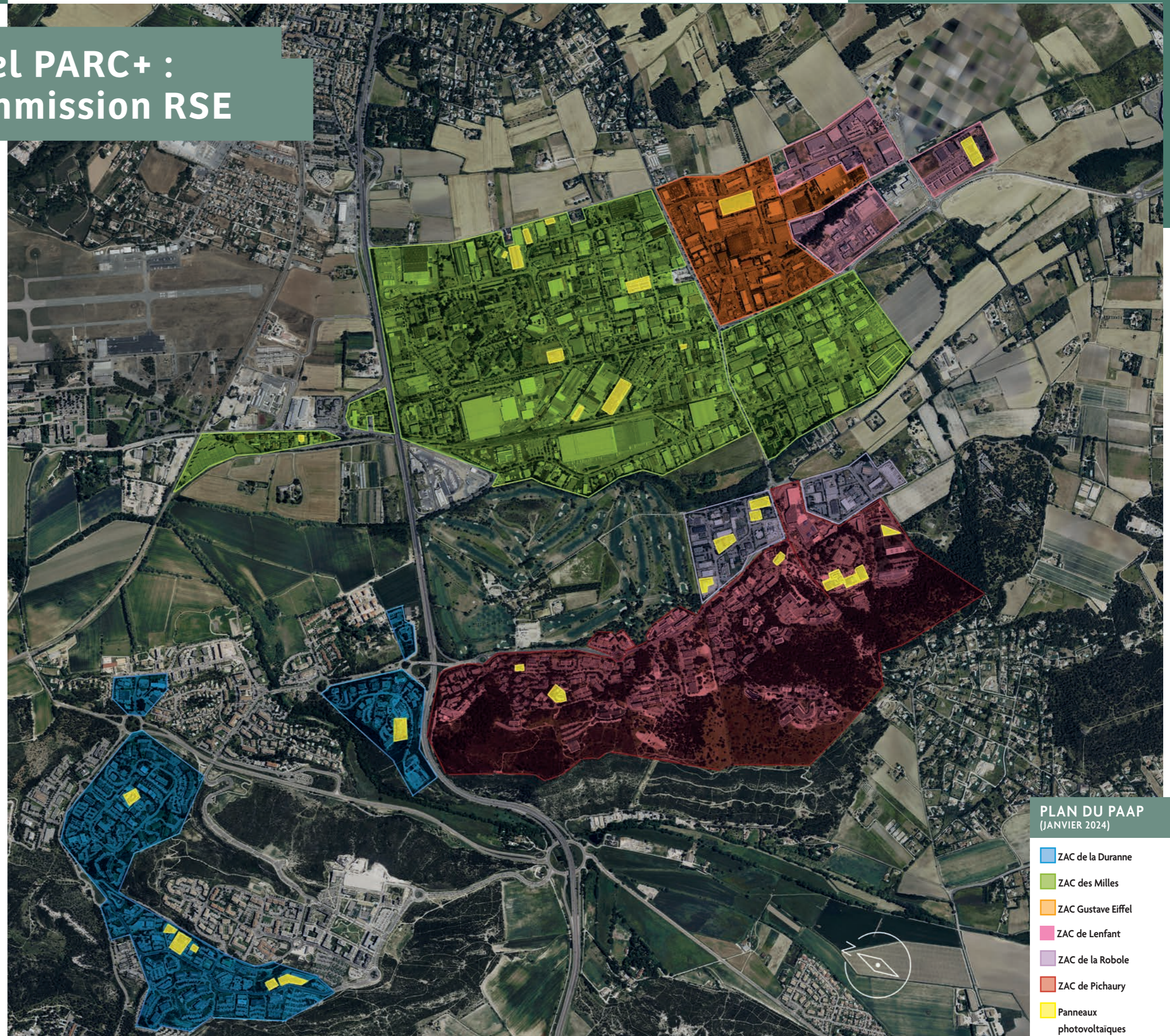
Quel est votre plan d'action ?

Le point de départ est le plan d'action de la transition écologique sur trois grands thèmes que sont la sobriété énergétique, la rénovation énergétique, la production d'énergies renouvelables. Tous les ans, la ville a l'obligation de faire un rapport de développement durable, bilan de ce qu'elle fait sur un territoire, et également ce que font les autres acteurs. La ville d'Aix-en-Provence s'est proposée pour accompagner le PAAP dans ses démarches.

Ce qui se traduit concrètement par mener l'obtention de notre label « PARC+ » conjointement à celui de la ville label « territoires durables ». Cela permet de construire ensemble et avec une cohérence territoriale. Notre labellisation nous permettra de structurer nos démarches et de les valoriser. Pour cela, la commission a dégagé deux grandes missions : orienter les propriétaires fonciers par un accompagnement visant le respect du décret tertiaire et une vision plus macro qui nous pousserait à nous appeler commission Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

Qu'apportera ce label PARC+ ?

Il va structurer notre démarche. Dans le cadre de référence, on se rend compte qu'il y a les actions collectives (RSO) et individuelles (RSE). Mais les deux, lorsqu'on répond aux huit ambitions PARC+, sont souvent en interaction. Les pôles d'activités, y compris le nôtre, sont souvent assez anciens et se sont construits au fil du temps. Afin d'atteindre notre ambition de labellisation, il faut remettre de la cohérence dans nos attentes, dans notre savoir-faire car les normes ont évolué.



PLAN DU PAAP
(JANVIER 2024)

- ZAC de la Duranne
- ZAC des Milles
- ZAC Gustave Eiffel
- ZAC de Lenfant
- ZAC de la Robole
- ZAC de Pichaury
- Panneaux photovoltaïques

Focus sur les 8 ambitions

Les ambitions répondent à chaque fois aux attentes du label, à nos actions, à nos objectifs. La démarche de labélisation permet de cadencer nos actions et de nous poser avec la Ville et la Métropole afin d'aménager ensemble un parc d'activités cohérent répondant aux exigences d'aujourd'hui et de demain. L'organisation qui attribue et porte ce label est l'ARBE, portée par la Région en partenariat avec la Ville d'Aix-en-Provence.

La déclinaison opérationnelle des huit ambitions d'un parc d'activités durable en quatre volets :



VOLET GOUVERNANCE

1^{ÈRE} AMBITION | **Fédérer l'ensemble des acteurs concernés pour construire et partager un projet de qualité.**

Nos points forts :

- Création d'une commission RSE au sein du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence
- Cohérence de la collaboration entre les 3 acteurs, Pôle d'Activités/Ville/Métropole Aix-Marseille-Provence.

Pour fédérer l'ensemble des acteurs concernés, une Association de Solidarité Universelle (ASU) a été créée. L'objectif est de faire évoluer le PAAP avec des actions allant dans le sens du développement durable.

Actions prévues pour les trois ans à venir : la création à venir de notre club des responsables de RSE.

VOLET TERRITORIAL

2^E AMBITION | **S'inscrire dans une stratégie politique de développement économique à l'échelle d'un territoire cohérent.**

Nos points forts :

- Démarche de labélisation de la Ville d'Aix en Provence
- La Métropole a voté en juin 2022 l'actualisation de son agenda du développement économique pour la période 2022 - 2027 venant préciser que l'optimisation des ZAE existantes est une priorité avec une déclinaison d'actions qui en découlent.

Nous sommes dans une activité économique cohérente, en lien avec des entreprises du Technopôle de l'Arbois et la réinstallation des startups en développement, ainsi que par tous les services qu'offre le PAAP. En réalité, au niveau économique, nous sommes dans une transition qui reste organisée. Beaucoup d'organisations viennent y développer tous types d'entreprises : services, commerces, industries, logistique, etc. Une offre très variée qui en fait une petite ville dans la ville, répartie sur l'ensemble du PAAP.

3^E AMBITION | **Gérer la ressource foncière de manière économe.**

Nos points forts :

- Notre volonté est d'optimiser le foncier et réfléchir sur le PLUi qui est en cours d'enquête publique jusqu'en 04/2024
- Installer du solaire sur nos toits lorsque cela est possible.

Ressources foncières

La commission RSE est étroitement liée et impliquée avec la commission PLUi et travaille en synergie avec les différentes commissions et institutions concernées. Concernant le foncier, les activités essaient d'être économiquement responsables. Nous avons peu de ressources foncières, pas de friche, mais des zones naturelles (ZN) qui pourraient accueillir du solaire et valoriser ce foncier, si elles deviennent zones de richesses environnementales (NER).

VOLET ENVIRONNEMENTAL

4^E AMBITION | **Nos points forts :**

- Approche environnementale d'urbanisme,
- Communauté autour de la production et de la consommation d'énergie
- Contraintes PPRI / prise en compte entre les différentes zones
- Ambitions environnementales par rapport à la législation.

Notre parc d'activités est intégré dans l'environnement. D'une part car il est un véritable lieu de vie, avec une communauté qui propose à la fois des services pour les entreprises et pour tous les individus qui y travaillent. D'autre part car le patrimoine existant est valorisé : La vue sur Sainte Victoire, tout comme le Château de Lenfant sont des atouts.

5^E AMBITION | **Veiller à une bonne accessibilité du parc d'activités et développer une offre multimodale efficiente de transports/déplacements des personnes et marchandises.**

Nos points forts :

Commission MobiPôle qui mène des actions en collaboration avec toutes les institutions afin de permettre à nos entreprises d'œuvrer pour une accessibilité plus viable et plus fluide.

Actions prévues :

- Étude des transports au dernier kilomètre,
- Volonté d'une voie réservée aux vélos et sécurisée. Ce qui n'est pas le cas à ce jour. Pour cela, nous travaillons avec les services des collectivités pour l'accessibilité vers et au sein du PAAP,

6^E AMBITION | **Préserver les ressources et limiter les impacts en mettant en œuvre une gestion environnementale durable.**

Nos pistes :

- Une action envisagée avec la Régie des Eaux « Brigade des fuites »
- Installation de panneaux solaires
- Incitation vers les adhérents de faire établir un diagnostic énergétique afin de s'inscrire dans une démarche éco-responsable.

Nos actions :

Créer une communauté pour que des non producteurs d'énergie verte puisse profiter de celle d'une communauté, comme Sereny Sun.

Concernant les déchets, le PAAP a mené une campagne concernant la TEOM pour accompagner les entreprises dans leur démarche. Depuis le début de l'année, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne aussi bien tous les professionnels que les particuliers.



VOLET SOCIÉTAL

7^E AMBITION | **Favoriser les liens entre les différentes parties prenantes du parc d'activités et développer les synergies**

Nos points forts :

Travail quotidien de nos commissions autour de la sécurité, mobilité, actualité, RSE, déchets, etc.

Notre action :

Vous et vos salariés avez des besoins, des attentes ? Un questionnaire est en cours d'élaboration par le Club des responsables RSE. Soyez nombreux à y répondre pour que nous puissions, avec votre aide, trouver des réponses pertinentes et des solutions à mettre en œuvre.

8^E AMBITION | **Favoriser les liens entre les différentes parties prenantes du parc d'activités et développer les synergies inter-entreprises.**

Grâce à notre commission RSE, et principalement à l'axe du décret tertiaire, nous souhaitons :

- développer la communauté des bénéficiaires de production d'énergie verte,
- Créer des espaces communs dédiés au bien vivre au travail des salariés.



Qu'est-ce que le label PARC+ ?

Le label PARC+ distingue par 3 niveaux de progression les parcs d'activités engagés dans des actions de qualité et de performance. Impulsé par la politique de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et par les enjeux d'adaptation au changement climatique portés par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), l'Agence de l'eau et le Département du Vaucluse, ce label animé par l'Agence Régionale Biodiversité Environnement (ARBE) a fait sens auprès des partenaires régionaux de l'économie, de l'aménagement et de l'environnement : réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI), Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMAR), agences d'urbanisme, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), agences de développement et fédération d'entreprises.



L'évaluation porte sur des critères d'aménagement, de gestion et d'animation du parc d'activités visant les objectifs suivants :

- Aménager judicieusement son territoire pour accueillir les entreprises et les salariés
- Lutter contre le gaspillage foncier
- Préserver le paysage, les ressources naturelles et la qualité de vie locale
- Favoriser les liens et le dialogue entre les entreprises et leur territoire
- Améliorer le quotidien des salariés

.. FOCUS sur quelques interventions lors de la dernière commissions RSE du 26 janvier 2024 :



FLEUR CHAMBONNEAU

chargée de missions Parcs d'activités durables – Label PARC+ pour l'ARBE :

« En 2018, nous avons créé le label PARC+ avec un objectif de valorisation des parcs d'activités et aujourd'hui, quarante parcs sont valorisés à travers ce dispositif. Le Technopôle de l'Arbois est le seul parc d'activités de France labellisé PARC+, niveau 3 ».



ERWAN BRIANT

responsable développement Ortec, a mis l'accent sur :

« la méthanisation (procédé permettant de produire du gaz renouvelable à partir de déchets organiques, ndlr), un dispositif local qui permet une production d'énergie, une gestion locale du déchet (sans transport inutile) et donc une gestion raisonnée ».



ALICE GAUBERT

directrice développement SerenySun :

« Nous développons des communautés d'énergie renouvelable qui peut être autoconsommée ou partagée avec les résidents à proximité ».



LAURE VERNEYRE

directrice territoriale CEREMA Méditerranée :

« Je souhaite travailler sur un projet de valorisation d'espaces collectifs de loisirs au bénéfice de nos salariés et qui pourrait intéresser d'autres occupants du site ».

DOSSIER

Mobilité

Pour réduire les bouchons, une seule solution, il faut réduire le nombre de véhicules !

La Métropole roule pour le covoiturage...



d'avantages dédiés. Un service tout simplement appelée lecovoiturage, qui présente l'avantage, pour les covoitureurs, de bénéficier d'aides financières de la Métropole grâce à la géolocalisation. Concrètement, le conducteur perçoit 2€ par passager pour un trajet allant de 5 à 20 km, et 0,10 €/km au-delà. La Métropole subventionne jusqu'à 3€ par passager. De son côté, le gouvernement propose une prime de 100€ aux primo-covoitureurs. Celle-ci est versée via l'application Karos,

50€ dès le 1^{er} covoiturage, et le solde au 10^e covoiturage. Côté passagers, le trajet est inclus dans l'abonnement au pass Métropole. À noter que l'application met en lien toutes personnes réalisant le même parcours, à la même heure, sans pour autant travailler dans la même entreprise

L'employeur au centre de la démarche

Pour que cela fonctionne, et que passagers et conducteurs puissent être aidés financièrement par la Métropole, il est indispensable que les entreprises s'engagent dans le programme d'accompagnement gratuit (6 mois) en remplissant la fiche d'adhésion consultable sur le site mobipro :

<https://mobipro.ampmetropole.fr/newsletter/newsletter-lecovoiturage/>

Celles qui le souhaitent peuvent également, moyennant finances d'un montant variable selon la taille de l'entreprise, obtenir une licence premium. Une prestation générant des retours très concrets sur l'utilisation du service, comme le nombre de salariés inscrits, le nombre d'utilisateurs réels, les kilomètres parcourus et les montants économisés (voir exemple du CEA de Cadarache page suivante). Une belle opportunité que la Métropole finance à 40%.

Pour les entreprises qui ne souhaitent pas participer financièrement, l'inscription est gratuite et permet aux salariés de bénéficier des aides financières apportées par la Métropole. À noter que, pour tous les détenteurs d'un abonnement aux transports métropolitains, et pour des trajets jusqu'à 30 km, le transport restera gratuit, la Métropole prenant en charge les frais. Une démarche qui s'inscrit totalement dans le cadre de la RSE et représente une véritable opportunité qu'il serait dommage de ne pas saisir !

Si les difficultés d'accès et de sortie du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence (PAAP) sont un problème récurrent aux heures de pointe, la solution passe inévitablement par une réduction du nombre de véhicules sur les routes. Une réduction qui, il faut le dire clairement, ne peut se faire sans une modification des habitudes de transport de chacun. Imaginons simplement que chaque véhicule qui accède sur le PAAP transporte au minimum deux personnes ! Une situation bien éloignée de la réalité d'aujourd'hui puisque 80 % des déplacements domicile-travail sont réalisés en solo.

Dans ce numéro de Pôles Actus, nous allons donc faire le point sur les deux principales pistes lancées par les pouvoirs publics pour inciter les utilisateurs du Pôle à laisser la voiture au garage. Le premier est un serpent de mer puisqu'il concerne le développement des transports en commun. Un sujet qui peut laisser sceptiques de nombreux automobilistes tant on en entend parler depuis des années. Il semble néanmoins que les choses avancent, puisque Métropole, Département, Région et Ville d'Aix semblent enfin être sur la même longueur d'onde concernant le BHNS. On croise les doigts !

Une étude de flux

Un projet qui se construit sur la base d'une étude de flux réalisée à partir des téléphones portables de tous ceux qui accèdent ou sortent du PAAP. Le résultat indique qu'environ 135 000 déplacements, entrants, sortants ou internes, sont réalisés chaque jour de semaine sur le PAAP. Au nord, 27% viennent

d'Aix, et 5% du nord d'Aix. Cela fait donc 32% qui se retrouvent principalement sur la RD9 occasionnant les bouchons que tout le monde connaît. Pour le sud, les chiffres sont équivalents. 18% viennent de Marseille, et 9% de Gardanne/Bouc-Bel-Air. Avec un point de passage obligatoire par le rond-point des trois pigeons. Il est donc logique que les pouvoirs publics s'occupent prioritairement de ces deux flux. Le projet du BHNS comporte deux lignes qui intéressent le PAAP. La première concerne la liaison Aix / PAAP le long de la voie ferrée Aix/ Rognac. Cette ligne desservira le Plan d'Aillane, le coeur du PAAP avec la rue Ampère, ainsi que le secteur de la Robole et de la Duranne. Quant à la seconde, elle viendra de Marseille avec une zone de transfert située sur l'autoroute à hauteur des 3 pigeons. Un PEM, pour Pôle d'Échange Multimodal, permettra aux usagers de quitter le BHNS puis d'emprunter des bus qui desserviront les différentes zones du PAAP. Si le consensus est là, l'association du PAAP reste vigilante afin que ce projet se transforme rapidement en réalisation. Car, si rien ne vient perturber ces belles intentions, il faudra quand même entre cinq et six ans pour que cela devienne opérationnel.

La Métropole souhaite développer le covoiturage

Si le BHNS est attendu avec impatience, il est évident qu'il ne résoudra pas tous les problèmes et qu'il convient de mettre en place des solutions complémentaires. Parmi celles-ci, le covoiturage vient de franchir une nouvelle étape puisque les utilisateurs de l'application Karos bénéficieront, sur le territoire de la Métropole,

le conseil mobipro

Service gratuit mise en place par la Métropole Aix-Marseille-Provence, il accompagne les employeurs dans leur plan de mobilité. L'objectif de cette démarche pour les employeurs est multiple : Mettre en avant des modes de transports plus économes (pour le salarié comme l'employeur), plus écologiques, et meilleurs pour la santé (réduction du stress et réduction de la pollution de l'air). Pour les employeurs regroupant plus de 100 salariés sur le même site, établir un PDME et le transmettre à la Métropole est une obligation réglementaire (fixée par le Plan de Protection de l'Atmosphère des Bouches-du-Rhône). Le conseil mobipro accompagne les employeurs de tous types, de l'étude d'accessibilité de leur site au plan d'actions, en passant par l'animation. Pour tout renseignement sur le conseil mobipro, rendez-vous sur Contactez-moi – Le conseil Mobipro (ampmetropole.fr)



Les employeurs qui le souhaitent peuvent prendre contact avec **Hortense RIAUX**, société Karos, au sujet de la licence premium lecovoiturage pro : hortense@karos.fr



lecovoiturage

Comment devenir utilisateur du covoiturage ?

Il faut tout d'abord télécharger l'application Karos sur son mobile et renseigner son trajet et ses horaires de travail habituels. Grâce à la géolocalisation, les trajets réalisés sur le territoire de la Métropole sont automatiquement subventionnés.



Une application qui a fait ses preuves à Cadarache

Depuis septembre 2022, le CEA de Cadarache a adopté l'application Karos personnalisée aux couleurs de l'entreprise. Une personnalisation qui a un coût mais qui, grâce à un tableau de bord, fournit de nombreuses statistiques. On y apprend que 709 salariés, soit 31% de l'effectif de l'entreprise, se sont inscrits sur l'application. Parmi eux, 63% covoiturent régulièrement, ce qui représente 17 000 km partagés, soit environ 100 000€ par an d'économie pour les utilisateurs. Cela sans compter la réduction de la pollution et le plaisir de faire de nouvelles rencontres !



PORTRAITS



Ortec
 Occitane d'Environnement
 Alstom
 Objectif 7
 Lettres & décors
 Quadro
 ALJEPA

Préservation de l'environnement, Le Groupe Ortec sur tous les fronts

TEXTE : MARTINE DEBETTE

Très sensible à l'avenir de la planète, le Groupe Ortec conjugue l'économie, le sociétal et l'environnement pour le bien-être de tous.

Né en 1992, le groupe Ortec, dont le siège social se trouve sur le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, est un intégrateur de solutions en ingénierie et travaux qui accompagne ses clients pour concevoir, construire et préserver le monde de demain. Son offre de services inclut plus de cinquante expertises complémentaires, déployées sur de nombreux marchés, comme l'énergie, l'aéronautique, l'automobile, les mines, l'environnement, les collectivités, etc. « Nous intervenons en Europe, majoritairement, ainsi qu'en Afrique, en Inde et en Amérique du Nord, avec une offre diversifiée de métiers. Mais ce qui fait le ciment de notre entreprise, ce sont les valeurs du groupe. Notamment l'attention que nous portons à nos collaborateurs au travers de la sécurité et de la santé, ainsi qu'à la formation et leur montée en compétence. Nous faisons de la RSE bien avant que ce mot n'existe », explique Olivier Malozon, directeur de l'innovation et des compétences et responsable RSE du groupe Ortec.

Un plan climat ambitieux

En complément des sujets sociaux et sociétaux, le groupe Ortec a mis en place un plan climat, O'Climat, pour « Ortec Climat », qui s'aligne aux objectifs de l'accord de Paris qui est de maintenir un réchauffement climatique inférieur à 1,5°. « Concrètement, cela signifie que nous visons une réduction autour de 50% de nos émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030. Pour cela, nous avons développé un système de comptage de nos émissions CO2 pour chacune de nos agences. Un bilan qui nous a permis de déterminer où nous en étions et de nous fixer un objectif. Ensuite, nous avons déterminé des leviers d'action que nous



© Ortec

Ortec électrifie sa flotte de poids lourds et véhicules légers pour réduire de 40% ses émissions directes de GES d'ici 2030



© M. Debette

Olivier Malozon, directeur de l'innovation et des compétences et responsable RSE du groupe Ortec

avons résumés sous l'acronyme C.L.I.M.A.T. (voir encadré) pour qu'ils soient facilement retenus et adoptés par nos collaborateurs », précise Olivier Malozon. Une grosse partie des émissions étant générée par la fabrication des objets achetés (les émissions indirectes), le groupe veut allonger les durées de vie, grâce à une maintenance renforcée et le choix de fournisseurs et de produits les plus vertueux. Le 21 juin dernier, 14 000 collaborateurs se sont mobilisés lors de la première journée Agir pour le climat, organisée autour des enjeux de la réduction de l'empreinte carbone. À cela s'ajoute la Fresque du Climat, des ateliers déployés dans toutes les agences avec pour but de sensibiliser tout le personnel.

L'électrification de la flotte

Parmi les actions en cours, Ortec mise sur l'électrification de sa flotte. D'une part, en achetant des véhicules électriques légers dans le commerce. D'autre part, en réalisant le retrofit de camions à motorisation thermique en électrique, et en lançant la construction de poids-lourds électriques dédiés à ses activités, en particulier dans les domaines de l'environnement et du nettoyage industriel. « Sur le marché, il n'existait pas de poids-lourds parfaitement adaptés à nos besoins et à nos métiers spécifiques. Nous avons donc créé notre propre centre d'innovation et de production, à Durtal, près d'Angers. Un poids-lourds 16 tonnes est en cours d'habilitation », indique Olivier Malozon.

Le covoiturage est aussi à l'ordre du jour

Ortec a lancé un appel d'offres auprès de différents acteurs proposant une solution digitale complète qui tienne compte du besoin des salariés : « Nous avons envoyé un questionnaire à l'ensemble de nos collaborateurs pour comprendre comment ils se déplacent au quotidien, ce qu'ils souhaitent améliorer. Le covoiturage a été le sujet plébiscité par le plus grand nombre d'entre eux comme étant un moyen simple pour décarboner rapidement les trajets domicile-travail », souligne le directeur. Il fait remarquer : « En parallèle du covoiturage, de nombreux salariés souhaitent

une amélioration de l'offre de transport en commun. Le questionnaire a révélé que le temps de trajet est de plus en plus long, six minutes de plus par jour depuis 2021. Avec plus de 80% de répondants, on peut estimer que ces données sont représentatives. Cela constitue un frein au recrutement et un véritable enjeu pour les entreprises du Pôle d'Activités.

Un programme « Casques d'OR' »

Depuis 2008, le groupe a instauré le corps des « Casques d'OR' » qui reconnaît les meilleurs salariés du groupe, le casque représentant les activités industrielles d'Ortec. « C'est le top de nos salariés qui sont sur le terrain. En plus de leur expertise métier, ils doivent adhérer à nos valeurs de sécurité et d'exemplarité. Actuellement, environ 3% de nos salariés sont des Casques d'OR' », stipule Olivier Malozon. Venus de France, mais aussi d'Afrique, d'Inde, de Roumanie ou du Canada, la promotion 2024 s'est enrichie de 51 salariés qui ont rejoint ce corps d'élite très fermé. Lors de la cérémonie d'intronisation, le 21 décembre 2023, ils sont montés sur scène où le PDG, André Einaudi, leur a remis leur trophée. « C'est à chaque fois un grand moment d'émotion », note Olivier Malozon. Cette reconnaissance implique un engagement qui, s'il fait défaut, peut conduire à un non renouvellement. Outre une promotion de leur statut, ils ont leur mot à dire puisqu'ils sont consultés pour certaines décisions d'investissement, de nouveaux métiers, des plans de sécurité, ou encore l'amélioration de l'efficacité, etc.



© Ortec

le 21 juin, Ortec a organisé sa première journée Agir pour le Climat mobilisant ses 14 000 collaborateurs autour des enjeux de la réduction de l'empreinte carbone.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS DU GROUPE ORTEC :

1,350 milliard de chiffre d'affaires en 2023

14 000 collaborateurs

250 implantations dans 25 pays

3 valeurs (audace-bienveillance-exigence) et une quinzaine de programmes formant le « Made in Ortec »

LE PLAN O'CLIMAT

C. pour comptabilité carbone,

L. pour limiter la consommation d'énergie et l'impact sur les ressources en eau et la biodiversité,

I. pour informer et sensibiliser le personnel,

M. pour mobilité, c'est-à-dire l'électrification de la flotte véhicules légers et poids lourds,

A. pour achats. Acheter moins et mieux,

T. pour traitement des déchets.



© Ortec

La promotion 2024 du corps d'élite des Casques d'OR' d'Ortec compte 51 nouveaux membres, intronisés le 21 décembre dernier.

L'EAU, AU CŒUR DE L'OCCITANE D'ENVIRONNEMENT

TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE



Station de Vitrolles en Luberon (roseaux)

Spécialisée dans le traitement d'eau, l'Occitane d'environnement conjugue une belle histoire d'hommes avec une aventure entrepreneuriale.

« Soit on se recase, soit on tente l'aventure ! ». C'est donc la seconde solution qu'ont retenue Christophe Fretigne, Olivier Cointe, Samuel Bernard et Frédéric Sevin, en créant l'Occitane d'Environnement.

Une décision que ces quatre collègues, ex-salariés d'une PME marseillaise contrainte au dépôt de bilan en 2010, ne regrettent pas. Si les trois premiers sont des spécialistes du traitement de l'eau, le quatrième est branché électricité et automatismes. Ils s'entendent bien et forment alors le noyau dur technique de cette PME. Avec une vingtaine d'années d'expérience au compteur, ils maîtrisent tous les corps de métier du traitement d'eau à l'exception du génie civil. « Notre métier de base est le traitement des eaux, aussi bien potable qu'usée, ou tout ce qui touche au conditionnement d'eau pour les industriels, y compris la dépollution », indique Samuel Bernard, qui a pris la présidence de la SAS, précisant : « Nous sommes une PME et nos concurrents sont



Station des Calissons du Roy René

souvent des grands groupes ». Pour ajouter une corde de plus à leur arc, ils se lient avec un tuyauteur inox, élément clef de nombreuses installations.

Outre les connaissances techniques, les années d'expérience leurs ont également apporté un bon carnet d'adresses et les affaires marchent plutôt bien : « Nous avons démarré en France et maintenant nous intervenons en Europe avec des projets à Bruxelles, Lisbonne, Saragosse, Malaga, en Suisse, ou encore à l'hôpital de St Pierre à la Réunion. Nous réalisons des stations de traitement des eaux usées pour les collectivités jusqu'à 5 000 habitants, mais notre activité majeure est de traiter les eaux industrielles,



Station Bouvard (roseaux)

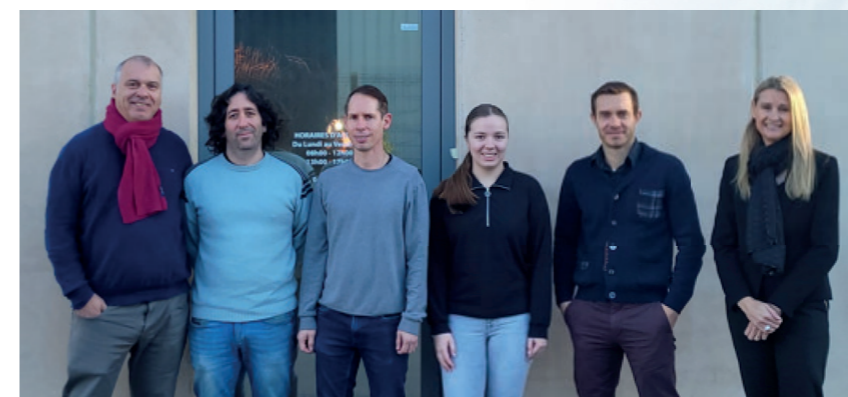
notamment les moutons à cinq pattes », indique Samuel Bernard. Si l'entreprise ne se donne pas de limite géographique, elle privilégie néanmoins les chantiers régionaux, et même locaux puisqu'avec Elis, Gemef, ou encore le pôle d'ingénierie d'EDF, elle compte quelques entreprises du PAAP parmi ses clients.

Des difficultés de recrutement

Si l'Occitane d'Environnement a toujours été installée sur le PAAP, elle a acquis ses locaux actuels en 2021 grâce au concours financier de la Métropole. Une aide obtenue avec l'engagement de rester à Aix-en-Provence sur le long terme, et de procéder à quelques embauches qui ne sont pas toujours faciles à concrétiser : « Dans nos métiers, les jeunes veulent tous être chef de bureau d'études derrière un ordinateur. Mais l'expérience terrain reste indispensable car nous touchons à beaucoup de domaines techniques tels que l'électricité, la tuyauterie, l'ingénierie, le génie civil, et même la botanique pour les stations en roseaux. Il faut deux à trois ans pour devenir un peu autonome. Donc, nous favorisons les alternants que nous formons en espérant les conserver. Le chiffre d'affaires 2024 est bouclé et nous savons que certains clients vont nous solliciter en cours d'année. Alors nous adaptons l'évolution de l'entreprise à nos capacités humaines. À ce jour, nous sommes douze pour un chiffre d'affaires de cinq millions d'euros ». Et si, à l'image des dirigeants, le domaine technique est plutôt assumé par des hommes, l'équilibre hommes/femmes, très important à leurs yeux, est assuré grâce aux trois collaboratrices qui gèrent, avec brio précise le président, le service financier et administratif.

Récupérer la chaleur des eaux usées

Surtout que dans ce domaine comme dans bien d'autres, les technologies doivent s'adapter afin de réduire les coûts : « Avec la crise énergétique, nos clients industriels souhaitent récupérer la chaleur de leurs effluents pour préchauffer l'eau de process. Pour une fois, le traitement des eaux a un retour sur investissement. Nous avons déjà réalisé une centaine d'installations. C'est de la RSE en même temps que de la logique économique. Nous dimensionnons et fabriquons, par le biais de notre partenaire chaudronnier, les échangeurs inox. Nous avons toujours travaillé sur ce marché, mais il s'accélère depuis deux ans ». Un autre secteur est lui aussi en plein développement, celui de la sécurité : « Dans une blanchisserie, on utilise de la lessive qui est un produit basique qu'il faut ramener à la neutralité chimique. Pour cela, nos clients utilisaient beaucoup d'acides (chlorhydrique, sulfurique, etc.) dangereux pour le personnel et les machines. Nous avons travaillé et développé la neutralisation CO2, nous l'avons rendue compétitive en coût et cela évite des accidents. C'est un critère très important pour les industriels, même si cela reste légèrement plus cher ». Une démarche RSE que l'Occitane d'Environnement s'impose également à elle-même : « Nous sommes vigilants sur la gestion des cartons, ainsi que sur l'utilisation des produits du laboratoire afin de ne pas apporter de pollution et de ne pas prendre de risques physiques. Nous ne pouvons pas mettre de panneaux solaires sur le toit car nous sommes en copropriété, mais nous avons néanmoins réduit notre consommation électrique d'environ 10% en étant vigilant et en installant de l'éclairage led. Pour le ménage, nous utilisons les services de l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) Elisa 13. Ils travaillent très bien ! ». Un choix qui coule de source !



Une partie de l'équipe

Alstom veut relever les défis de la mobilité

TEXTE : MARTINE DEBETTE



Des tests reproduisent tout l'environnement d'une ligne.



Emmanuel Bailly

Des projets en cours de développement, des solutions déjà sur les rails et un marché qui se développe en France et à l'international. Autant de perspectives que le groupe Alstom entend bien valoriser pour donner du sens à la mobilité.

Implanté sur le Pôle d'Activités, ainsi qu'à Vitrolles et au Technopôle de l'Arbois, via sa filiale Helion Hydrogen, le groupe Alstom est bien ancré sur le Pays d'Aix. « Les trois sites sont très en lien avec les enjeux sociétaux et le développement durable. Dans le sud, nous ne concevons pas et ne fabriquons pas de trains. Notre spécificité est l'hydrogène, la recharge électrique des véhicules (bus, tramway), et les systèmes digitaux complexes de type pilotage automatique », explique Emmanuel Bailly, directeur des sites Alstom Aix-en-Provence et Vitrolles. C'est-à-dire tout ce qui touche au contrôle des commandes de sécurité : l'électronique à bord, les communications qui doivent être de sécurité, et intégrant la cybersécurité.

Au niveau national et international, Alstom est avant tout connu pour son matériel roulant ferroviaire de tout gabarit : du TGV au tramway, en passant par les métros et trains régionaux, et également des infrastructures, des services et des systèmes digitaux intégrés, division auxquels les sites de Vitrolles et Aix-en-Provence sont rattachés.

DES TRAINS INTELLIGENTS

On a souvent tendance à ne voir le train que par son aspect un peu traditionnel. Pourtant, les trains sont bien plus connectés et intelligents qu'une voiture. « Il y a de l'électronique et des télécommunications partout, à bord du train et également au sol, la supervision des mouvements des trains nécessite beaucoup d'électronique et de logiciels. Et ça couvre aussi l'énergisation, la partie alimentation par le sol », ajoute le directeur des sites. D'ailleurs, une petite visite dans les ateliers est l'occasion de découvrir le savoir-faire et les avancées de l'entreprise dans ce domaine. Une expertise qui s'exporte un peu partout dans le monde.

ALSTOM EN CHIFFRES

80 000 salariés

au niveau mondial, dont

12 500 en France.

Couvre tous les métiers du ferroviaire, le matériel roulant, les infrastructures, les services, les systèmes digitaux.



La technologie de recharge statique par le sol appelée « SRS », couplée au système de stockage d'énergie « Citadis Ecopack ».

FOCUS SUR LE SUD

A Nice, Alstom a livré un tramway qui utilise la technologie de recharge statique par le sol appelée « SRS », couplée au système de stockage d'énergie « Citadis Ecopack », permettant la réalimentation des rames à chaque station et est en attente des prochains contrats. Par ailleurs, à Marseille, « Nous sommes fiers de rénover les deux lignes du métro, avec de nouvelles rames, un système de pilotage automatique intégral, des portes palières de protection et une intercircularité, dite boa, pour passer d'une voiture à l'autre pendant la circulation », se réjouit Emmanuel Bailly. L'activité urbaine est répartie sur le site d'Aix-en-Provence pour le secteur des métros, à Vitrolles pour celui des bus et sur les deux sites pour les tramways. « Nous avons beaucoup de marchés avec la RATP où 50% des métros parisiens sont équipés d'au moins un système conçu à Aix-en-Provence », précise Emmanuel Bailly. En termes de tramway, la liste est très longue puisque, depuis Aix-en-Provence et Vitrolles, Alstom a réussi à pénétrer le marché chinois (Shengdu, Shenzhen), Taïwan, Dubaï, Sydney, Rio etc. avec, bien sûr, une présence affirmée sur le marché français.

LA SÉCURITÉ EN LIGNE DE MIRE

Pour éviter les interruptions de service, il est indispensable que la qualité et la sécurité soient au rendez-vous. Pour cela, un service spécifique s'attelle à dérouler des batteries de tests afin de s'assurer de la fiabilité des calculateurs et des logiciels avant de les installer. « Nous avons de grands laboratoires de mise

en situation de nos calculateurs où nous reproduisons tout l'environnement d'une ligne. Nous simulons le passage du tramway ou d'un métro à un endroit précis, à une vitesse définie, et nous vérifions que le système réagit selon les scénarii prévus », précise Emmanuel Bailly. Au-delà de ces tests en laboratoire, des testeurs, en chair et en os, impitoyables et pointilleux, traquent tous les détails, allant jusqu'à imaginer des situations improbables mais possibles pour traquer la moindre faille et éviter des dysfonctionnements qui pourraient amener à des situations dangereuses.

L'INNOVATION DANS L'ADN

On s'en doute, innover compte parmi les maîtres-mots de l'entreprise. Dans les ateliers de Vitrolles, se dessine le futur. Un futur qui s'inscrit dans la volonté européenne et nationale de diminuer la place du gas-oil au profit de modes plus respectueux de l'environnement. Dont un système de recharge rapide à haute puissance, pour les bus électriques en cours de mise en service en Ile-de-France, et pour lequel les équipes d'Alstom Sud sont désormais à la recherche d'opportunités. Ou encore un système d'alimentation par le sol destiné à recharger les poids lourds en continu et décarboner le fret routier, système qui a été normalisé et reconnu par l'Union européenne et est actuellement en phase de développement très prometteur. Mais nous ne pouvons en dire plus.

UN BÂTIMENT POUR REGROUPER LES TROIS SITES

Les trois sites Alstom de la région Sud seront regroupés dans un bâtiment flambant neuf, dont la réalisation est confiée au promoteur immobilier Cogedim, et situé à Plan d'Aillane. « Notre volonté est de renforcer la présence Alstom dans le sud de la France. Nous réunirons alors fin 2024 les sites d'Aix-en-Provence, Vitrolles, ainsi que la filiale Helion Hydrogen Power en un nouveau centre de développement, basé à Aix-en-Provence. Ce centre se concentrera sur la mobilité durable et l'innovation, favorisant les synergies au sein du groupe. Il englobera des domaines clés tels que la mobilité numérique, la cybersécurité, les systèmes de recharge électrique et les piles à combustible hydrogène. Ce regroupement stimulera la création d'emplois », indique Emmanuel Bailly. Sur une emprise foncière de 13 700 m² et d'une surface de plancher de 6 500 m², dont 3 700 m² d'activité en rez-de-chaussée et 2 800 m² de bureaux répartis sur deux niveaux, le site pourra accueillir 250 à 300 personnes, en mettant évidemment l'accent sur l'accès par les modes doux : les vélos, les véhicules électriques et la proximité avec le parc relais.



OBJECTIF7 OU COMMENT FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE

La comparaison est certainement osée ! Mais il faut reconnaître que les conditions entourant la création d'OBJECTIF7 font penser à celles de Facebook. Si Mark Elliot Zuckerberg, aidé par ses copains, a débuté dans son garage, Quentin Vernet, Luca Sereno, et Thomas Chaix ont, quant à eux, opté pour la colocation d'un petit appartement situé en plein centre d'Aix-en-Provence. Et si le premier est devenu l'icône du virtuel, les seconds sont plus concrets puisqu'ils ont créé, en 2020, leur bureau d'étude thermique. Un BET dénommé OBJECTIF7 en référence au septième objectif (sur 17) de l'Organisation des Nations Unis (ONU) concernant le développement durable. Un objectif qui

consiste à rendre l'énergie accessible à tous et à moindre coût, tout un programme ! Trois ans plus tard, ils sont quatorze et ont quitté la colocation pour emménager, l'été dernier, dans un vaste plateau de bureaux situé dans l'immeuble Mercure B du Pôle d'Activités. À l'instar des startups de la Silicon Valley, la table de ping-pong qui trône au milieu du plateau traduit l'état d'esprit décontracté, et un brin anticonformiste, voulu par ces trois copains. Mais les comparaisons s'arrêtent là. Si l'utilisation de Facebook nécessite une production phénoménale d'énergie, et donc de CO2, la raison d'être d'OBJECTIF7 est un peu inverse: « Nous nous sommes dit que l'on voulait



OBJECTIF7 a profité de la nouvelle année pour inaugurer ses locaux le 18 janvier dernier. Une inauguration sans discours mais très conviviale, à l'image de cette jeune entreprise qui adore casser les codes.

© C. Debette

Toute l'équipe d'OBJECTIF7

incarner l'objectif N° 7, notamment par le biais de l'amélioration thermique des bâtiments », indique Thomas Chaix. Si l'appartement initial s'avère rapidement trop petit pour accueillir les stagiaires qui viennent les épauler, les trois compères conservent, dans un premier temps, le principe de la colocation en ville, avec un appartement un peu plus grand, avant de s'installer sur le PAAP : « Maintenant, nous avons de la place et l'entreprise peut continuer à grandir ». Les affaires marchent plutôt bien pour OBJECTIF7 qui en a profité pour élargir la gamme de ses prestations : « Nous avons commencé avec les marchés publics grâce aux audits énergétiques pour lesquels peu de BET avait des références car ça ne se faisait quasiment pas. Lors des appels d'offres, nous réalisons de gros mémoires techniques et cela a payé. Depuis, nous avons saisi les opportunités et complété notre offre en réalisant des missions de maîtrise d'œuvre que l'on étend à d'autres domaines techniques comme le chauffage, la plomberie, les courants forts et faibles et le photovoltaïque. Sur le projet de couverture du parking du Super U de Bouc-Bel-Air par des panneaux photovoltaïques (production est de 500 Kw crête), nous nous sommes également occupés de la charpente lamellée collée. Nous travaillons également sur de gros projets publics comme la rénovation des chaufferies des sous-préfectures de Barcelonnette et de Castellane, des audits énergétiques et des travaux sur les groupes scolaires de Port-de-Bouc, sur une trentaine de bâtiments communaux de Roquefort-la-Bédoule, ou encore avec la Communauté de Commune Lacs et Gorges du Verdon (CCLGV) ou la ville des Pennes-Mirabeau. Entre mars et août 2023, nous avons réalisé plus de 150 audits, plus que ce que nous avons fait en deux ans ! ». Et l'histoire ne va pas s'arrêter là pour cette entreprise dont les plus âgés n'ont pas encore atteint la trentaine : « Nous envisageons de poursuivre le développement avec un BET structure intégré de manière à être autonomes dans la gestion de gros projets. Nous devons faire attention car, si l'on pouvait plus facilement prendre des risques quand nous n'étions que trois créateurs, aujourd'hui nous sommes quatorze, et il faut rester raisonnable ». Un développement qui induit forcément quelques changements dans la gestion de l'entreprise à l'instar des congés payés

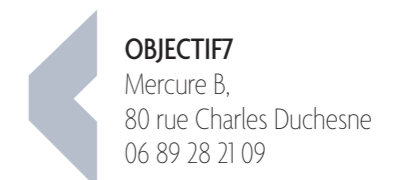
qu'il faut planifier et coordonner. Une évolution qui se fait néanmoins en essayant de conserver l'esprit étudiant : « A la base, nous sommes trois copains et nous avons pensé la boîte ensemble quand nous étions encore à l'école. C'est pour cela que nous avons une totale confiance entre nous. Avec l'évolution, on se voit moins qu'avant, et même si on le regrette un peu, c'est l'évolution normale ».

Surfer sur les opportunités

Les trois compères n'hésitent pas à saisir la moindre opportunité de développer la structure : « Quentin a développé l'idée et le projet d'OBJECTIF7 Bénin. Dans ce pays, il y a de gros problèmes de production électrique et de nombreuses coupures de courant avec parfois des conséquences graves, notamment pour les hôpitaux. Nous essayons de trouver des solutions techniques mais nous refusons de rentrer dans le système de corruption qui malheureusement a cours là-bas. Le principe est de faire les études à Aix et de s'occuper des chantiers avec notre représentant sur place ».

Limiter l'impact carbone, un leitmotiv !

Tout cela avec un postulat de base, limiter au maximum l'impact environnemental des projets et également celui des créateurs et salariés d'OBJECTIF7. Parmi les nombreux points communs partagés par ce qui ressemble à une petite communauté, celui consistant à adopter une démarche RSE est chevillé au corps : « Nous essayons de limiter au maximum notre impact carbone. Nous utilisons les transports en commun ou le co-voiturage, que ce soit pour venir au bureau, pour aller chez les clients ou sur les chantiers. À part pour le Bénin, nous n'utilisons pas l'avion. Dans nos chiffrages, nous intégrons le fait de perdre un peu de temps en n'utilisant pas la voiture. Nous ne voulons pas nous fermer des opportunités, mais nous sommes très vigilants sur les déplacements ». Faire coïncider ses principes de vie avec son action professionnelle, une chose assez rare pour être soulignée !



**MICHAËL MARCHAND
FAIT RAYONNER
LETTRES & DÉCORS**

TEXTE : MARTINE DEBETTE

Enseignes, signalétique, panneaux, autocollants, bâches, marquage de véhicules, décoration intérieure de bureaux et locaux, textile, ce sont les solutions que l'entreprise Lettres & Décors, dirigée par Michaël Marchand, propose depuis 1977.

Entré dans l'entreprise en 1998, c'est en 2011, alors âgé de 31 ans, qu'il prend la succession de Paul Marchand, son papa, qui a créé l'entreprise et lui a transmis son savoir-faire. Il poursuit alors le développement de l'entreprise en y ajoutant sa touche personnelle. « Mon père est un artiste. À 13 ans, il a fait les Beaux-Arts. Il aimait dessiner, peindre des décors à la main, etc. Il adorait l'art et cette entreprise, ce qui lui a permis de vivre de sa passion. Lorsqu'il l'a créée, alors âgé de 25 ans, il était un pionnier de la peinture de lettres à la main à Aix-en-Provence. Je suis un autodidacte et, en plus, j'ai eu la chance de

travailler et d'apprendre avec et par lui. La transmission n'a pas été simple, mais mon père m'a fait aimer le métier ». Treize ans plus tard, les supports, ainsi que les process ont bien évolué. « Nous maîtrisons toute la chaîne de production, de la conception graphique, en passant par la création et la fabrication du produit jusqu'à l'installation », précise Michaël Marchand. Une visite dans l'atelier permet de constater que les déchets sont réduits au minimum et tous sont recyclés. Et l'objectif visé est le zéro déchet d'ici la fin de l'année. « En 2024, nous irons encore plus loin puisque nous utiliserons, en grande majorité, des produits 100% recyclés », ajoute le dirigeant qui est également très attentif au bien-être de ses collaborateurs, notamment en évitant les produits toxiques. Comme c'est le cas pour les encres qui sont toutes à base d'eau.

Un management inclusif

« J'ai mis en place un management inclusif avec mes quatre collaborateurs. Ils ont chacun une dizaine d'années d'ancienneté, sont fidèles et engagés. Nous formons une équipe dont je suis le capitaine. Un patron à l'écoute, ouvert et bienveillant. Ce qui explique que, chez nous, l'ambiance est excellente et la confiance mutuelle est réelle. Tout cela a un impact direct sur la qualité des produits. Nous sommes fiables, réactifs et les clients, fidèles, apprécient », explique le dirigeant, fier du savoir-faire de son équipe. Un savoir-faire qui vaut d'ailleurs, à Lettres & Décors, d'avoir été contacté, par une marque internationale, sur un projet bêta d'imprimante ultra propre. « Durant quatre mois, nous allons travailler au développement de cette machine révolutionnaire. Le prototype devrait sortir sur le marché fin 2024 et nous sommes le seul partenaire testeur français à y participer », souligne Michaël Marchand, affichant un large et fier sourire.

Et ce n'est pas parce qu'il est jeune que le dirigeant ne pense pas à l'avenir. Son objectif, à long terme, est de transmettre cet outil de travail à ses collaborateurs avec lesquels il partage les mêmes valeurs.



Lettres & Décors se situe à Eiffel Park

LETTRES & DÉCORS

Eiffel Park K
465, rue Claude Nicolas Ledoux
04 42 900 201
www.lettresetdecors-aix.fr



Les premiers locaux de l'entreprise créée par Paul Marchand à Aix-en-Provence



Paul Marchand a transmis sa passion à son fils Michaël dès sa plus tendre enfance



Quadro, le spécialiste de l'aménagement sur mesure



TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE

« De la cave au grenier, en passant par la cuisine, la salle de bain, les pièces de jour et de nuit, sans oublier le dessous d'escalier, Quadro s'adapte aux spécificités et aux dimensions de chaque intérieur, logements ou locaux professionnels, pour proposer l'aménagement qui convient », indiquent Jean Farhat, Benjamin Tramoni, et Valentin Tramoni, les trois associés qui ont lancé l'implantation de cette enseigne nationale d'aménagement intérieur dans le Pays d'Aix. Des aménagements qui peuvent se faire dans une gamme très large de finitions et de matières. Si le client peut choisir entre mélaminé, placage, laque, verre, verre laqué, et miroir, il peut également adopter la forme qui lui plaît puisque tout est fabriqué sur mesure, « au millimètre près », indiquent les dirigeants avant de préciser : « Nous travaillons avec des fournisseurs de qualité, ce qui nous permet d'offrir des garanties de longue durée. Dix ans sur les aménagements, quinze ans sur les portes coulissantes et verrières, et vingt ans sur les coulisses et charnières ». Une qualité qui démarre dès l'accueil dans le showroom avec un accompagnement personnalisé dès la phase de conception : « Nous travaillons en cocréation avec le client, nous l'aidons, le conseillons, mais cela reste avant tout son projet. Nous ne validons les projets avec eux qu'après avoir pris les mesures sur site. L'objectif étant que la modélisation soit réalisée le plus

fidèlement possible à la réalité. Ensuite, vient l'étape de la fabrication, dans la Sarthe, au sein de l'usine du groupe. Quant à la pose, elle est assurée par de vrais menuisiers ».

Une histoire d'amitié et de reconversion

L'histoire de Quadro dans les Bouches-du-Rhône démarre en même temps que le covid. Une période que Jean Farhat, qui travaillait alors chez un assureur installé sur le Pôle d'Activité d'Aix-en-Provence, met à profit pour réfléchir à son avenir et à son envie de créer une entreprise. Il participe à un salon de la franchise et détecte plusieurs pistes. Et l'une d'elles l'intéresse particulièrement, Quadro ! Le domaine d'activité, le contexte, les interlocuteurs, l'état d'esprit, tout lui plaît. Il en parle à Valentin Tramoni, opticien et copain de lycée, ainsi qu'à Benjamin, dessinateur industriel, le frère de Valentin. Outre leur amitié, les trois trentenaires y voient le moyen de redonner du sens à leur vie professionnelle et d'ajouter leurs compétences. Ils passent plusieurs semaines au sein de l'usine afin de se former à leur nouveau métier. Comme ils sont tous de l'Est de Marseille, ils ouvrent, en septembre 2021, un premier showroom à la Valentine. Ils se donnent alors comme objectif d'en ouvrir un deuxième dans les deux ans. Ce sera chose faite à la Pioline en septembre 2023. Aujourd'hui, ils ont sept salariés, dont quatre architectes d'intérieur assurant la conception, et un menuisier qui supervise les équipes de pose. Une belle aventure entrepreneuriale que le trio ne regrette pas !

Même s'il faut assurer le remboursement des prêts bancaires, le trio d'entrepreneurs reste ouvert sur les autres : « Certaines causes nous tiennent particulièrement à cœur.

Nous sommes partenaire principal d'une association qui s'appelle « Sors De Ton Silence », qui a vocation à lutter contre l'exclusion et le harcèlement.

Nous les accompagnons depuis leur création et nous participons au Marseille / Cassis avec eux ».



© C. Debette

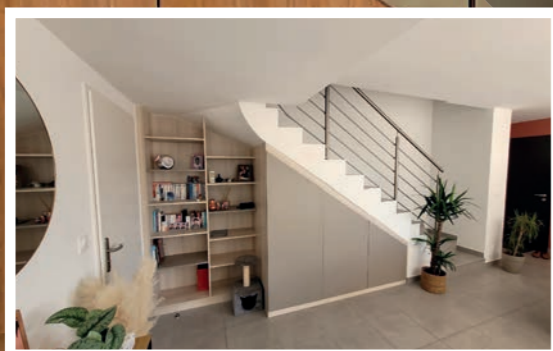
Jean Farhat, Benjamin et Valentin Tramoni



© Quadro

Après Marseille La Valentine, Quadro, enseigne nationale d'aménagement d'intérieur, a ouvert un showroom dans la zone commerciale de la Pioline.

Quadro est intégré dans le groupe CMAI, Compagnie Manufacturière d'Aménagement Intérieur, dans lequel se trouve également Sogal, un des leaders mondiaux de portes de placard. Quadro est représenté par un showroom en Espagne, deux en Belgique, et 90 en France.



L'ALJEPa A 50 ANS

TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE

En proposant aux jeunes travailleurs, filles et garçons, une offre d'hébergement de qualité à un coût maîtrisé, l'ALJEPa contribue au rayonnement du Pôle d'Activités depuis plus de 50 ans.

Son histoire a débuté en 1970 lorsque des entrepreneurs du BTP du Pays d'Aix ont décidé d'implanter un centre de formation des apprentis du BTP sur ce qui était à l'époque le tout début de la ZI des Milles. Comme il n'y avait pas de transports publics, ni d'hébergement et de restauration, ils ont décidé de créer, sur le terrain mitoyen, un foyer club des jeunes travailleurs (FCJT) avec l'aide du bailleur social Famille et Provence. Après bien des difficultés, le foyer ouvre ses portes fin 1973. Une partie du bâtiment est alors réservée aux apprentis du BTP, et l'autre à l'interprofessionnel. Etant le seul point de restauration de la zone, le FCJT est pris d'assaut le midi et se transforme alors en un véritable centre de vie. Un peu plus de trente ans plus tard, en 2005, l'association FCJT rachète le bâtiment à Famille et Provence et devient, en 2009, l'Association pour le Logement des Jeunes en Pays d'Aix (ALJEPa).

Un gros travail de réhabilitation

Près de quarante ans après sa mise en service, le bâtiment nécessite d'être remis au goût du jour. Finis les sanitaires communs, place à un véritable hébergement individuel avec sanitaires privés et kitchenette pour les grands studios et les T2. Ce sera chose faite entre 2015 et 2017 avec une campagne de travaux d'un montant de cinq millions d'euros. L'ALJEPa d'aujourd'hui est composé de 170 logements, d'une surface allant de la simple chambre de 12m², au T2 de 30 m², en passant par des studios pour une ou deux personnes. Des logements meublés, y compris les effets de literie, qui font l'objet de contrats de séjour signés entre l'ALJEPa et le résident. Contrats qui comprennent une période d'essai de deux mois et un préavis de 15 jours, sans durée minimale. Ceci pour des tarifs mensuels compris entre 383 et 623 €, charges comprises, hors branchement réseau fibre. Un « tout compris » qui a engendré quelques difficultés l'année dernière en raison de la très forte augmentation des prix du gaz et de l'électricité qui n'a pu être répercutée dans les loyers ! Pour se détendre et échanger, les jeunes peuvent profiter des espaces communs, coin café, salle de sports, coin bibliothèque, salon, ou encore espace multimédia, et bénéficient d'une surveillance 24h/24 et 365 jours par an.

Une présence rassurante qui permet de préserver le calme dans la résidence et qui se traduit par une augmentation du public féminin. « Une augmentation qui favorise les comportements plus respectueux », observe Philippe de Saintdo, directeur de l'ALJEPa. À noter qu'une dizaine de chambres font l'objet d'une location à la semaine afin de s'adapter au rythme de l'alternance des apprentis. L'ALJEPa n'oublie pas le caractère social de sa démarche. En effet, une équipe de cinq personnes s'occupe de l'espace socio-éducatif mis à disposition des jeunes qui souhaitent être aidés. Des animations telles que des ateliers ludiques ou culturels, ou des suivis individualisés selon les problèmes rencontrés sont régulièrement proposés. Des animations destinées à favoriser le brassage social, ou, plus spécifiquement, à développer la confiance en soi ou la prise d'autonomie. Des jeunes qui ont tous un point commun, celui du travail. L'accès aux logements est en effet réservé aux apprentis, stagiaires, alternants, ou salariés (CDI, CDD, intérim).

L'ALJEPa victime de son succès

« Avec un taux de remplissage qui dépasse les 95%, et plus de 20% des demandes refusées faute de place, l'ALJEPa est victime de son succès. D'un point de vue économique, nous avons réellement intégré le Pôle d'Activités à la fin des années 2000 », indique Philippe de Saintdo, qui a présidé le PAAP en 2012 et 2013. Une activité économique qui se traduit par la création, en 2023, des Espaces Pro by ALJEPa. Ce nouveau service propose la location de salles de réunion mises à disposition des entreprises du PAAP. Six salles, d'une surface comprise entre 40 et 164 m², permettent d'accueillir des groupes jusqu'à 100 personnes.



Philippe De Saintdo, directeur de l'Aljepa

De belles perspectives

Refuser du monde n'étant pas dans sa philosophie, l'ALJEPa réfléchit à la création d'un autre établissement dans l'enceinte du PAAP. Une démarche qui semble totalement en phase avec le souhait du sous-préfet d'Aix-en-Provence (voir l'interview publié dans le présent Pôles Actu) qui consiste à rapprocher l'habitat des lieux d'activités. Une démarche RSE, au vrai sens du terme !

L'ALJEPa est adhérente à l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ). Elle possède toujours un lien très fort avec la fédération du bâtiment qui en est à l'origine. Le conseil d'administration, composé de onze membres, est présidé par Gilles Négrel. Bernard Rodot, ancien président de la fédération du BTP à Aix, en est le vice-président, Philippe de Saintdo en est le directeur depuis 2002. La caisse d'allocations familiales (CAF) est un partenaire essentiel par le biais d'une convention d'objectif et de financement.



La majorité des résidents est âgée de 18 à 25 ans. Plus de 53% viennent d'un autre département ou d'une autre région française, et 25% de l'étranger. 6% occupaient un logement dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, en hôtel ou étaient SDF, certains dormant dans leur voiture. La durée moyenne de séjour est de 12 mois. 90% des jeunes travaillent sur le PAAP.



ALJEPa
135 rue Albert Einstein
04 42 39 41 47



LE 22 NOVEMBRE 2023

ACCUEIL DES NOUVELLES ENTREPRISES



Salle Comble à la Maison des Entreprises pour le traditionnel petit déjeuner d'accueil des entreprises.
11 entreprises installées sur le PAAP ont été accueillies par le Club Entreprises. L'occasion pour ces nouveaux arrivants de présenter leurs activités et de tisser des liens propices aux échanges professionnels.
Cette réunion s'est prolongée autour d'un petit déjeuner offert par nos partenaires : Boulangerie Ange, Office Café, Le Tracteur et La Famille.



Philippe DE SAINTDO,
Responsable du Club Entreprises

SONT EGALEMENT INTERVENU



SANTE AU TRAVAIL PROVENCE
Bastien SYBILLAIN



PAUC HANDBALL
Camille BIRON
et Michel SALOMEZ



BOULANGERIE ANGE
François BULTEL



BNI BOUCHES DU RHÔNE
Séverine IORIO
et François-Joseph HAROCHE



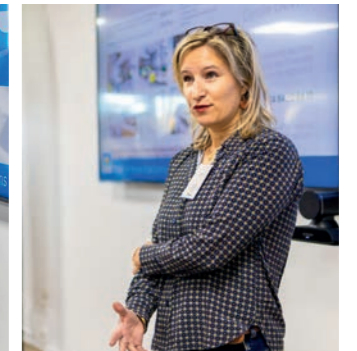
ENTREPRISES



LOCACOEUR
Antoine POLLET THIBAUT



CENTRE D'AFFAIRES HQ
Asma EL MAKI



KINNARPS
Carole LANTIN



JOLIBAZAAR
Cédric AUDIBERT



SI CONTACT
Célia ALIBERT
et Baptiste GOUTANY



AMOS SPORT BUSINESS
Chloé DEMARQUILLY



DWPRO
Gilles GIANQUINTIERI



L'ENTREE PRINCIPALE
Odile MIRIBEL



HOT BRASS
Jean-Paul ARTERO



SERFIM
Kévin BARBIER



SIGNARAMA
Kévin CHEVALME

Accélérez avec les experts économiques de votre territoire !

Avec son agence implantée au cœur d'Aix-en-Provence, la CCIAMP apporte conseils et accompagnements aux entrepreneurs pour accélérer le développement de leur business.

#VosSolutionsSontIci

Venez rencontrer notre équipe territoriale pour :

1 Vous **OUVRIR** les portes des réseaux du territoire

- **Participer aux rendez-vous** et événements business.
- **Rester en veille** sur l'actualité économique de votre territoire.
- **Rencontrer** les acteurs économiques de votre territoire (institutionnels, fédérations professionnelles, groupements...)

2 Vous **AIDER** à simplifier et sécuriser vos démarches administratives

- **Déléguer vos formalités d'entreprises** immatriculation, modification, radiation (Rendez-vous individuel + tarif sur demande)
- **Réaliser vos cartes professionnelles** immobilière, carte commerçant ambulant.
- **Obtenir votre certificat de signature électronique** ChamberSign (rendez-vous individuel)

3 Vous **FACILITER** le business et être plus performant

- **Identifier** et comprendre vos besoins (analyse et diagnostic)
- **Bénéficier** d'une offre sur-mesure (conseils personnalisés)
- **Dialoguer** avec nos conseillers experts : professionnels partenaires de la CCIAMP (Ordre des experts comptables, Ordre des avocats...) pour faire le point sur les aspects juridiques, fiscaux, patrimoniaux.

Nos services de proximité

Développement de l'entreprise

Mobiliser des financements publics pour aider vos projets de développement d'entreprises à se réaliser.

Gestion des transitions

Décryptage, audit, sensibilisation, formation aux transitions écologiques ou numériques : nous avons une solution adaptée à votre besoin.

Veille et études économiques

Identifier les enjeux de développement sur votre filière, faire une étude de marché et disposer d'indicateurs clés.

En savoir plus



Flashez le QRCode



Location d'espace

Louez une salle de réunion ou un bureau au sein de notre agence. (Devis sur demande)



Des rendez-vous dédiés

Ateliers collectifs, réunions d'information et formations utiles à votre business.



Newsletter «L'essentiel de la semaine»

Abonnez-vous pour recevoir tous les vendredis une sélection d'informations économiques territoriales.

CONTACTS et informations pratiques

Espace Forbin
7, Place John Rewald
13100 Aix-en-Provence
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
Le mardi uniquement sur rendez-vous

04 91 39 34 34
service.client@cciamp.com
www.cciamp.com

 CCI AIX MARSEILLE PROVENCE

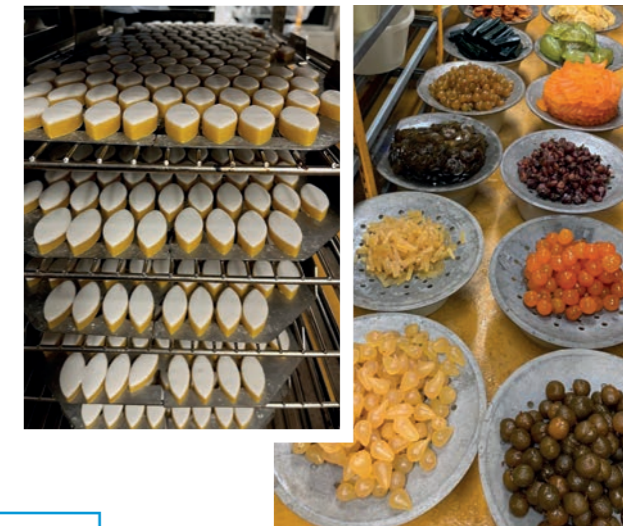
PARLI, 150 ANS DE GOURMANDISE !

TEXTE : MARTINE DEBETTE

Le 9 novembre dernier, Pierre et Valérie Gignoux ont ouvert les portes de leur atelier de fabrication Maison Parli.

L'occasion pour la cinquantaine de participants de découvrir tous les secrets, ou presque, de fabrication des calissons, fruits confits et autres gourmandises de la maison avant de les déguster. Un exercice auquel ils se sont, bien évidemment, volontairement « soumis » ! Ce Tour du Propriétaire a permis d'apprendre comment sont sélectionnés et travaillés les ingrédients, de constater le travail artisanal réalisé sur des machines à l'ancienne, même si une partie de la production est automatisée. Et aussi que la production annuelle de calissons de l'entreprise est de près de trente tonnes, soit quelque trois millions de petits losanges, dont 10% sont vendus directement à l'export. Les dirigeants de l'entreprise affichaient un large sourire, répondant à toutes les questions et expliquant l'histoire de cette maison emblématique qui a vu le jour il y a 150 ans, en 1874, et qu'ils ont rachetée en 2018. Depuis, l'entreprise familiale a bien évolué et porte de beaux projets, dont une extension – le dépôt d'un permis de construire est en cours d'instruction – pour

la construction d'un bâtiment destiné au traitement, au séchage des amandes, ainsi qu'à la casserie des amandes sur le site de l'amanderaie, à Ventabren. Une amanderaie qui a vu le jour il y a trois ans et dont la première récolte est attendue en septembre prochain.



© M. Debette

LE CLUB ENTREPRISES CHEZ EUROFINIS DERMSCAN

TEXTE : MARTINE DEBETTE

Eurofins, ce nom vous fait certainement penser au laboratoire d'analyses médicales. Cependant, saviez-vous que, sous ce même nom et situé en plein cœur du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, Eurofins a une activité de « tests sur le vivant » ?

Le 7 décembre, le tour du propriétaire a fait escale chez Eurofins. L'occasion de découvrir Eurofins Dermscan, la branche d'Eurofins, qui pratique des tests cliniques sur l'humain, principalement pour de grandes marques de cosmétiques de luxe, que ce soit avant la mise sur le marché ou lors d'une modification de la formule biologique, ou pour des dermatologues, ophtalmologues, etc. L'objectif est, dans le respect des bonnes pratiques cliniques et des exigences réglementaires, d'évaluer la sécurité, l'efficacité et l'appréciation sensorielle de produits d'hygiène, d'écrans solaires, de cosmétotextiles, d'appareils de beauté, ou encore de produits alimentaires, etc. C'est-à-dire qu'il gère toutes les phases de l'étude, depuis la demande d'autorisations aux autorités compétentes, en passant par l'analyse statistique des résultats, jusqu'au rapport clinique. « Nous sommes le seul laboratoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à proposer ce service », a indiqué Nicolas Rossi, directeur de site Eurofins Dermscan, avant d'ajouter que, désormais, il s'ouvre aux dispositifs médicaux esthétiques, comme les injections. Quelque 190 études sont menées chaque année, sous contrôle médical, pour les cosmétiques et deux en médo-cosmétique (injections) grâce à 5 800 testeurs actifs. Âgés de 18 à 75 ans, volontaires et indemnisés de 20 à 2 000€ net d'impôt ou conservant les produits testés. Alors, pourquoi pas vous ?



Nicolas Rossi,
directeur de site
Eurofins Dermscan

© M. Debette

 EUROFINIS DERMSCAN

505, rue Louis Berton
04 42 39 78 08

Philippe Verdun, à la tête du tribunal de commerce d'Aix-en-Provence

TEXTE : MARTINE DEBETTE

Chef d'entreprise aguerri et administrateur du PAAP, Philippe Verdun vient d'endosser le costume de président du tribunal de commerce d'Aix-en-Provence. Installé le 16 janvier, il siège dans ce tribunal depuis 2015. Cet ingénieur des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence a un parcours professionnel bien rempli dans le domaine de la robotique. « C'est un milieu passionnant dans lequel j'évolue depuis une trentaine d'années », indique celui qui a, entre autres, développé la robotique dans le secteur du nucléaire, à la Comex, dont il était directeur général. Passionné, et pas seulement par les robots, Philippe Verdun se lance ensuite dans la création d'entreprises, toujours dans son domaine d'excellence et de compétence. Après avoir cédé ses participations, il crée une société de conseil de gestion de l'innovation et accompagne ces sociétés cédées.

Alors que la situation économique n'est pas au beau fixe, 2023 ayant été une année historique en termes de défaillance d'entreprises, l'axe majeur de son mandat sera la prévention. « 85% des chefs d'entreprise ne savent pas ce que c'est. Pourtant c'est rapide, gratuit, confidentiel et ça fonctionne puisque 85% des entreprises en difficulté qui passent par un mandat de prévention s'en sortent, alors que 85 % des ouvertures de procédures collectives sont immédiatement converties en liquidation judiciaires », souligne Philippe Verdun dont l'objectif principal est d'être sur tous les fronts pour faire passer le message aux acteurs économiques.



La prévention, axe majeur pour Philippe Verdun, président du tribunal de commerce d'Aix-en-Provence.

© M. Debette

Visite du sous-préfet



De gauche à droite : Daniel Dobranowski, Jean-Claude Marcellet, Bernard Figuière, Brigitte Lasery, Thierry Geets, Monsieur le sous-préfet d'Aix en Provence Bruno Cassette, Philippe Verdun, Valérie Gignoux, Jean-François Dubost

© M. Debette

Invité lors du dernier conseil d'administration de l'Association des Entreprises, Bruno Cassette, sous-préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence, a livré sa vision du territoire, mettant l'accent sur le rôle majeur des acteurs économiques et, en particulier, celui du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence (PAAP).

Pôles Actu : Avant d'aborder des questions plus économiques, pouvez-vous nous préciser quelles sont les actions d'un sous-préfet ?

Bruno Cassette : Comme son nom l'indique, un sous-préfet est d'abord un collaborateur du préfet, au plus près des habitants et des acteurs du territoire dont il a la charge. Il personnifie la première porte d'entrée vers l'ensemble des services de l'État. L'expression de « premier kilomètre » est revenue récemment à la mode. Le sous-préfet est aussi un des rares acteurs n'ayant aucun enjeu avec le territoire, ni politique, ni financier, ni économique, ni culturel. Il est le garant d'une certaine forme de neutralité. Plus concrètement, la liste des sujets dont on ne s'occupe pas est plus facile à établir que celle de ceux dont on s'occupe ! Parmi les missions de la sous-préfecture d'Aix-en-Provence, il y a les procédures administratives, et notamment les titres de séjour pour les personnes étrangères ou le contrôle de légalité des collectivités locales, les missions de politiques publiques comme la gestion du contingent préfectoral en matière de logement social avec un parc de 7 000 logements sociaux, et naturellement la sécurité publique avec deux compagnies de gendarmerie et deux circonscriptions de police.

Voici trois ans que vous êtes le sous-préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence, quelles en sont les principales caractéristiques ?

L'arrondissement d'Aix-en-Provence réunit 48 communes du pays d'Aix et du pays Salonais. Il est le 5^e plus grand arrondissement de France avec 470 000 habitants, et la sous-préfecture est la 3^e plus grande de France, en termes d'effectifs, avec une cinquantaine d'agents. Installé au cœur de la Provence, c'est probablement un des plus beaux territoires de France qui réunit quasiment tous les grands enjeux du pays, économique, industriel, écologique, culturel, social, politique et institutionnel. Cet arrondissement est une des locomotives économiques du département et contribue, en grande partie, à la puissance du PIB (produit intérieur brut) départemental. L'arrondissement d'Aix-en-Provence est aussi un territoire de recherche et de développement avec ses nombreux établissements d'enseignement supérieur et ses pôles d'activités comme le Technopôle de l'Arbois ou le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence. Le PAAP est en effet un pôle majeur et les entreprises qui y sont implantées sont des acteurs de cette dynamique territoriale.



ASSURANCES
BLANCHARD

Votre partenaire courtier
Depuis plus de 150 ans!

info@assurances-blanchard.com ■ 04.42.907.907

Groupe SAGA - 1285 Rue André Ampère CS 70535 - 13593 - Aix-en-Provence CEDEX 3 - N° ORIAS 07000235 - RCS AIX58B23 - Siret 581 620 234 00053

Quelles sont les forces et faiblesses de ce territoire en général, et du Pôle d'Activités en particulier ?

Ce territoire a des qualités incontestables, mais il a aussi quelques fragilités qui nécessitent des actions collectives. La première est son retard en termes de mobilité. Chacun en convient. Une prise de conscience collective s'est désormais traduite dans les faits, notamment dans le cadre de plan « Marseille en Grand », mais aussi par les discussions que ce Plan a suscitées, notamment pour le développement de BHNS ou de pôles d'échanges multimodaux. La deuxième fragilité est le coût du foncier et donc de l'immobilier. C'est une bombe à retardement si on n'y prend pas garde. Les habitants du territoire ont de moins en moins les moyens financiers d'accéder au logement et sont obligés de s'éloigner, parfois en allant dans les départements voisins. Conséquence de cela, l'arrondissement est un des rares territoires de la région PACA où l'écart social se creuse. La troisième fragilité est le réchauffement climatique. Depuis quelques années, les pics de chaleur augmentent en nombre, en durée et en intensité. En 2022, nous avons connu la première difficulté en termes de sécheresse et de gestion de l'eau depuis 60 ans. Cela ne va hélas pas s'améliorer. Le dernier point concerne le besoin de rapprochement entre les acteurs. Les acteurs majeurs du territoire ne se parlent pas suffisamment à mon sens. Par voie de conséquence, ils se connaissent mal et ont peu d'occasions de collaborer. J'avais pu le constater, ici même, lorsque j'avais réuni les entreprises lauréates du Plan de relance. Le réseau des « Ambassadeurs de Provence » vise à combler ce vide. Le PAAP a aussi un rôle capital à jouer pour tendre la main et créer des ponts qui seront déterminants pour favoriser les projets de demain.

Bruno Cassette :

« Les acteurs économiques tireraient un grand bénéfice à exprimer davantage leurs visions du développement du territoire. »

Justement, quels conseils ou suggestions pouvez-vous donner aux chefs d'entreprises ?

Je ne crois pas avoir beaucoup de conseils à donner aux chefs d'entreprise ! Je peux toutefois attirer leur attention sur le fait qu'ils tireraient un grand bénéfice à exprimer davantage leurs visions du développement économique du territoire, indiquant clairement leurs objectifs, leurs attentes et leurs besoins, afin de fixer les termes du débat public. À côté des temps de convivialité, il faut renforcer les temps de travail et de contribution. On pourrait ainsi imaginer, à intervalles réguliers, des séminaires ou des conférences sur les sujets importants et qui sont au cœur des

préoccupations des entreprises. Il pourrait y avoir, par exemple, le grand rendez-vous du réchauffement climatique en Provence. Le rapport à l'information, à la coopération et au consensus évoluerait dans un sens positif. Une dynamique est d'ailleurs en train de naître. Dans ce contexte, l'enquête publique sur le PLUi du pays d'Aix est un bon moyen d'exprimer cette vision du développement économique local. De là émergeront de véritables espaces de discussion et de synergie pour lancer des initiatives utiles pour renforcer la croissance et l'emploi.

Revenons sur les problèmes de mobilité, quelles sont les priorités ?

Vous avez raison, c'est un sujet majeur. Une grande partie du territoire est encore inaccessible si vous n'avez pas de voiture. Après le débat sur le contournement des Milles, celui de Saint-Pons est redevenu un sujet d'actualité pour l'organisation du territoire. De même que la ligne Aix - Rognac, sous l'impulsion de nombreux élus. Pour cette dernière, le choix du mode de transport est encore ouvert entre retour du ferroviaire et BHNS. Il y a de nombreux facteurs dont prioritairement le coût et le calendrier. Chacun s'accorde sur le fait qu'il faut aller vite sans se priver de pouvoir faire évoluer dans le temps les modes de transport. Toutes ces discussions démontrent que la question de la mobilité est plus que jamais au centre des attentions. Il ne faut pas oublier non plus que le transport collectif est aussi affaire d'état d'esprit et qu'il nous faut continuer à sensibiliser nos concitoyens à ce mode de transport. Il faudra donc accompagner ce développement pour que les 30 000 salariés du PAAP les utilisent pleinement.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTIAN DEBETTE

Âgé de 56 ans, Bruno Cassette a fait des études supérieures en mathématiques avant de dériver vers Sciences Po. Il débute sa carrière au ministère des Affaires étrangères, la poursuit à l'Assemblée nationale, puis à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) et à la Commission européenne, avant d'être nommé directeur de cabinet du président de la région Basse-Normandie. En 2011, il intègre le corps des sous-préfets et devient directeur de cabinet du préfet de Charente-Maritime. Il intègre ensuite la préfecture du Lot-et-Garonne en tant que secrétaire général. Après avoir été directeur général des services (DGS) de la métropole européenne de Lille, il est nommé sous-préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence en janvier 2021.



VOTRE PARTENAIRE SÉCURITÉ SUR LE PÔLE D'ACTIVITÉS D'AIX-EN-PROVENCE

- Surveillance du Pôle **toutes les nuits & 24h/24 les week-ends et jours fériés.**
- Véhicules d'intervention, en **communication constante avec une station de télésurveillance certifiée APSAD P5.**

L'assurance pour nos clients d'un délai d'intervention très rapide en cas de déclenchement d'alarme

Contactez-nous pour une étude de sécurisation globale et personnalisée de vos locaux



SERVICE • ACCUEIL • PRÉVENTION • SÉCURITÉ

04 42 34 04 04

24h/24

www.saps13.fr

Article L.612-9 du Code de la Sécurité intérieure « CSI » : autorisation administrative d'exercer (Surveillance électronique - Surveillance Gardiennage) délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité N° AUT-013-2121-05-30-20220349367 / Article L.612-14 du Code de la Sécurité intérieure « CSI » : l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.



Le spécialiste de la sécurité électronique

Installés depuis 1983 sur le pôle d'Aix, Guillaume et Jean-Pierre Kechissoglou développent leurs métiers dans le domaine de la sécurité électronique et proposent :



SYSTÈMES D'ALARME



CAMÉRAS DE SURVEILLANCE



CONTRÔLE D'ACCÈS



AUTOMATISME DE PORTAIL

380, rue Claude Nicolas Ledoux — Pôle d'Activités d'Aix — 13290 Aix-en-Provence
04 42 58 16 87 — contact@anova-securite.com — www.anova-securite.com



Ange, quinze ans d'une (belle) histoire de (co)pains

TEXTE : MARTINE DEBETTE

Il y a quinze ans, une bande de copains imagine un concept disruptif de boulangerie. Aujourd'hui, Ange est le deuxième réseau de boulangeries de France.

Une évolution qui ne doit rien au hasard. Tout commence en 2008. François Bultel, Patricia Gaffet et Patrice Guillois, trois copains qui se sont associés, décident de créer Ange en bousculant les codes. Ils capitalisent sur un concept modernisé de boulangerie, café et restauration rapide à la française. La première boulangerie Ange voit le jour à Miramas, en 2008. Dotée d'un laboratoire ouvert, d'une animation de la gamme, de promotions, d'une fabrication tout au long de la journée, son concept séduit. Après une deuxième ouverture en 2009, à Istres, les cofondateurs décident de déployer le concept sous forme de franchise. Aujourd'hui, le réseau ne compte pas moins de 250 boulangeries, dont huit au Canada, 150 franchisés, 4 000 salariés. Plus de 1 500 baguettes sortent chaque jour du four dans chacune des boulangeries, auxquelles s'ajoutent plus de 200 sandwiches. Résultat, Ange affiche un chiffre d'affaires supérieur à 365M€ en 2023. Un chiffre qui devrait encore augmenter puisque l'enseigne

mise sur le développement à l'international, tout en poursuivant sa progression en France. Après avoir ouvert 30 boulangeries l'an dernier, dont deux au Canada, trois nouvelles boulangeries sont programmées à La Réunion. En France métropolitaine, quarante implantations sont programmées, dont une à Paris intra-muros d'ici l'été. En parallèle, le groupe joue la diversification en créant des coffee-shop et des lieux de rendez-vous pour les amateurs de sport.



Patrice Guillois, Patricia Gaffet et François Bultel, les trois (co)pains dirigeants d'Ange

© M. Debetto



Nous accompagnons les entreprises et collectivités de la région Provence Alpes Côte d'Azur et de la Corse dans tous leurs projets d'aménagement d'espaces technologies et d'intégration audiovisuelle.



La Scène² se remet en scène

TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE

Après un an de fermeture suite à l'incendie qui a ravagé le bâtiment le 11 février 2023, La Scène, ou plus exactement La Scène², a rouvert ses portes dans les locaux de l'ancien Carré d'Aix, le 10 février dernier.

Une réouverture «au carré» qui regroupe le concept original de La Scène basé sur des afterworks le soir et un restaurant bistrannique le midi, et la reprise de l'activité du Carré d'Aix avec l'organisation de séminaires



d'entreprises. De 12h à 14h, du lundi au vendredi, La Scène² propose une restauration à l'«ardoise», élaborée sur place par notre chef Titou, à partir de produits du marché. Une carte renouvelée fréquemment, afin de mettre en avant les produits du terroir, savoureux et gourmands.

De 17h à minuit, place aux afterworks qui ont fait la réputation de l'enseigne avec des animations diverses telles que des concerts, du théâtre d'improvisation, des expositions d'artistes, du karaoké, des soirées dansantes ou encore de blind test, le tout accompagné de tapas.

Un concept que l'on doit à Axel Herr, créateur de La Scène en 2014 qui repart dans cette nouvelle aventure avec son équipe de dix salariés.

LA SCÈNE²
190 rue Pierre Duhem
04 42 24 37 73
www.lascene-aix.com

+ de 30 ans d'expérience

historiquement installé sur le pôle d'activité d'Aix

+ de 800 salles équipées

04 42 90 16 00

110 Rue Emilien Gautier
Aix-en-Provence

contact@sicontact.fr

Étude & Conseil

Notre équipe d'ingénieurs commerciaux propose systématiquement une phase d'étude et de conseil en amont de l'ensemble de vos projets.

Support technique & SAV

L'ensemble des équipes suit régulièrement des stages et des formations auprès de nos partenaires pour pouvoir vous assister pour toute question technique.

Formation

Afin d'accompagner chaque client après l'installation des équipements, Si Contact a mis en place des sessions de formation pour assurer la réussite de chaque projet.

Installation & Intégration

Nos techniciens sont formés, certifiés et habilités pour installer l'ensemble des solutions techniques retenues en tenant compte de vos exigences et contraintes.

Maintenance

Afin d'assurer une durée de vie et un fonctionnement optimal de vos matériels et de votre installation, nous vous proposons de souscrire à notre contrat de maintenance Sérénité.

Financement

Nous proposons une offre de location financière exclusive, conçue afin de pouvoir vous proposer un loyer unique pour tous vos besoins.

AVEC L'ACA

Près de 75 ans de passion et de découvertes pour l'ACA

TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE



Les uns les préfèrent nerveuses et rapides, les autres les préfèrent anciennes, majestueuses, mythiques, de collection, imposantes, ou encore luxueuses, mais quelles que soient leurs préférences, la passion de la voiture les rassemble. Et c'est toujours avec beaucoup de plaisir que les adhérents de l'automobile club d'Aix-en-Provence se retrouvent au sein des diverses animations proposées par Philippe De Saintdo, le président, et son équipe. Une association qui existe depuis bientôt 75 ans (elle a vu le jour en 1950) et qui rassemble plus de 200 passionnés de la fameuse automobile. Une passion qui peut prendre différentes formes. Les passionnés de mécanique, ceux qui prennent beaucoup de plaisir à bichonner, réparer ou encore améliorer leur bolide, privilégient les échanges de conseils et astuces, afin que leur engin retrouve le bruit ou la puissance dont ils rêvaient. Cela est particulièrement vrai pour les voitures les plus anciennes pour lesquelles il est souvent difficile, et parfois même impossible, de trouver des pièces détachées. Des échanges qui se font un vendredi sur deux, le midi, en partageant un repas.

qui se déroule dans des établissements très cosy où les participants profitent d'un dîner gastronomique pour échanger leurs impressions du jour.

Parmi la bonne dizaine de sorties annuelles, on retrouve la ronde historique, réservée aux voitures de plus de trente ans, la ronde sport, qui porte bien son nom puisqu'elle est réservée aux voitures sportives, des sorties « tous types de véhicules », ou encore des sorties à thème organisées spécifiquement pour des marques de constructeur. Sans oublier la journée « des belles au volant » où les femmes conduisent et les hommes assurent (ou pas) le rôle de copilote. Si la majorité des sorties se déroule sur une ou deux journées, la sortie du mois de septembre dure, quant à elle, quatre jours, ce qui permet de multiplier, les kilomètres, les visites et, surtout, le plaisir !

Adhérer à l'automobile club, permet également de bénéficier de réductions chez certains partenaires du club comme des fournisseurs de pneus, des structures de contrôle technique, des experts automobiles, ou encore d'utiliser les conseils d'une assistance juridique.

La sécurité routière au cœur de l'action de l'ACA

L'activité quotidienne de l'ACA reste tournée vers la sécurité routière avec l'organisation de stages de récupération de points, ou la réalisation de tests psychotechniques demandés par le procureur de la République à la suite d'un retrait de permis d'au moins six mois, d'une annulation judiciaire du permis ou à la suite d'une maladie ou d'un accident. L'ACA propose également des formations à la bonne conduite pour des collectivités ou des entreprises. Depuis plus de trente ans, elle organise, en collaboration avec les forces de l'ordre, les collectivités, et avec les services judiciaires, les semaines de la sécurité routière. Pendant plusieurs semaines, les automobilistes qui se font verbaliser pour des infractions entrant dans le cadre de l'alternative aux poursuites (non-port de la ceinture de sécurité, non-port des équipements de protection individuelle (EPI) obligatoires pour les deux roues (casques, gants, etc.), usage du téléphone ou des oreillettes au volant, défaut de clignotant, et excès de vitesse inférieurs à 20 km/h), peuvent voir leur peine s'effacer sous réserve de participer à une journée de sensibilisation.

Si tous les amateurs ne sont pas mécanos, ils partagent tous le plaisir d'être derrière le volant pour profiter des sensations qui n'ont rien à voir avec les véhicules standard. Pour cela, de nombreuses sorties sont organisées par l'automobile club à l'image de la route du Mimosa qui s'est déroulée les 17 et 18 février dernier et qui a rassemblé près de 25 équipages. Une balade qui a permis de découvrir des routes et paysages pittoresques en traversant les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes. Sinuant entre le bord de mer et l'arrière-pays, les participants ont apprécié la variété des richesses offertes par la Côte d'Azur, tout en profitant des effluves rafraîchissants du mimosa. Une plante qui a donné son nom à cette sortie et que les participants ont appris à mieux connaître, tant au niveau de ses nombreuses variétés, de sa culture, et également dans son utilisation gastronomique et, bien sûr, olfactive puisque le mimosa est utilisé dans de très nombreux parfums. Le plaisir de la conduite et la connaissance de cette fleur qui annonce la fin de l'hiver sont complétés par la convivialité de la soirée



© ACA

**AUTOMOBILE CLUB
D'AIX-EN-PROVENCE**
04 42 233 373
aca@autoclubaix.com

L'adhésion à l'ACA
se fait par le biais du site
www.autoclubaix.com

Le montant de l'adhésion
est de 70€.

Save The Date GARDEN PARTY

Jeudi 20 juin 2024



ARRIVÉES

AEGE

3 personnes
Céline Anould
205 rue Georges Claude
06 04 59 32 30
*Travaux d'aménagement
tout corps d'état*

ASSOCIATION LECTORIUM ROSICRUCIANIUM PROVENCE

30 personnes
Nicolas Lebrun
Mercure C - 06 10 58 11 34
Association culturelle

AZUR FILMS

2 personnes
Adrien Jeannot
355 rue Albert Einstein
04 42 61 30 93
Production audiovisuelle

BURO CLUB / KITE WORK

1 personne
Arthur Barbe
25 rue Paul Langevin
01 40 21 95 95
Centre d'affaires, coworking

CABINET COCHARD ASSOCIES

4 personnes
Cécile Fanget
Actimart UIB - 04 91 42 31 88
*Cabinet d'expertise
techniques*

CAFE GILBERTE

2 personnes
Gilberte Meynard
95 rue Louis Armand
06 80 27 33 88
Restauration traditionnelle

CENTRE PARAMEDICAL DU TERTIA

1 personne
Laura Seddar
Tertia 2 - 5 rue Duchesne
06 26 31 04 71
Psychomotricienne

CITECH

4 personnes
Linda Namar
Europarc de Pichaury D2
Informatique

COJER ENCASTRABLE

4 personnes
Roxane Fabre
230 rue Henri Delaunay
04 42 22 09 09
*Fabrication
d'électroménagers*

CONCEPT INTERIM AIX EN PROVENCE

4 personnes
Bruno Pizzoni
Les Carrés de Lenfant A
04 92 09 44 90
Agence d'intérim

DIOXYTECH ENGINEERING

Patrick Diaz
Les Carrés de Lenfant F
09 81 12 31 42
*Ingénierie en installation
générale industrielle*

E-SCOPICS

Claude Cohen-Bacrie
235 rue Léon Foucault
*Chevet ultraportable -
hépatoscope*

GRAFX CONCEPT

2 personnes
Myriam Bryant
420 rue Georges Claude
06 67 59 30 45
*Signalétique - Enseigne -
Covering - Vitrophanie*

LB SOPHRO

1 personne
Loïc Balletti
Tertia 2 - 5 rue Charles
Duchesne - 06 21 71 58 29
Sophrologue

LOCAM

10 personnes
Stéphanie Dessors
240 rue Léon foucault
04 42 46 87 60
Location automobile

LUCIE MASSELIN HYPNOTHERAPEUTE

1 personne
Tertia 2 - 06 65 42 00 18
Hypnotherapeute

LULU RESTAURANT

10 personnes
Manon Galière
660 av. Galilée
04 42 59 20 26
*Restaurant - afterwork et
bar à tapas*

OBJECTIF7

14 personnes
Luca Sereno
Mercure B - 06 89 28 21 09
*Bureau d'études et de conseil
spécialisé dans les énergies
renouvelables*

ONOZE SAS

1 personne
Medhi Bounoua
25 rue Paul Langevin
06 87 07 35 26
*Nettoyage courant des
bâtiments*

ROCK'CALIENTE

3 personnes
Vincent Ravigneaux
205 avenue du 12 juillet 1998
06 14 82 65 09
Ecole de danse

SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE

10 personnes
Franck Saudo
Europarc de Pichaury D2
04 86 57 86 57
*Systèmes de transmission de
puissance mécanique pour
les marchés aéronautiques
civils et militaires*

STEERFOX

Christophe Caussin
Parc du golf 7 - 04 84 49
20 31
Agence de marketing

TASTE RESTAURANT

2 personnes
Cécile Pascal
1140 rue André Ampère
04 84 26 63 66
Restaurant

TONER PLUS FRANCE

4 personnes
Philippe Bachelet
380 rue J. de Guirmand
09 81 81 50 31
*Vente de cartouches et
systèmes d'impression*

VERTICAL SEA

12 personnes
Romain Guitton
Les Pléiades 1
06 32 15 50 05
*Conseil et de management
de projet - Secteurs de
l'immobilier, construction,
l'environnement, énergie,
géotechnique et numérique*

YELLOCOM

3 personnes
Fabrice Fau
Hémiris A - 04 28 70 45 95
*Opérateur Téléphonie
et Internet pour les
professionnels*

DÉMÉNAGEMENTS

AEP MOBILIER ET TRAVAUX

▶ 400 Rue Pierre Berthier

AP2E

▶ 110 Avenue Galilée

ARTEMIS COURTAGE

▶ 6 allée des Banquiers -
Actimart

DISTRI SCENES

▶ 440 rue Famille Laurens

GEOENVIRONNEMENT

▶ 25 rue de la Petite Duranne

HARRY HOPE

▶ 65 rue Louis De Broglie

MOBILIANS

▶ 355 rue Albert Einstein

PREVENCEM

▶ 730 rue René Descartes

SQUAD

▶ 1090 rue René Descartes

TPFI

▶ 360 rue Louis De Broglie

DÉPARTS

AERIS

AUDEC FINANCE

AUGURE IMMOBILIER

BOC' DRIVE

CARRE D'AIX DAUMAS

AUTHEMAN & ASSOCIES / D2A

DYNAMIC CREATIVE

E MYP CONSULTANT SA

EXERTIS CONNECT

I COG

KALIV

LA MAISON VERTE

ONELA - BIEN À LA MAISON

SUD

UMANIS

Prenez vos
rendez-vous
coiffure et beauté
sur BeautyPlanet

QR Code de l'application
App Store & Google Play

Téléchargez l'application
dès maintenant !

App Store

Google Play



Accessibilité

Accès direct et rapide
à vos établissements
préférés.



Jeu concours

Participez à nos jeux
concours et gagnez
des produits sur
nos réseaux sociaux :
IG @beautyplanet.france



Conseils Beauté

Découvrez les dernières
nouvelautés produits
et services avec notre
section articles.

**DANS VOTRE PÔLE D'ACTIVITÉ,
L'UNE DES MEILLEURES MACHINES
D'IMPRESSION DE FRANCE !**



Pour vos
**enseignes,
signalétiques,
panneaux**

mais aussi pour vos
coverings véhicules !

**PRENEZ RENDEZ-VOUS
POUR VOIR L'IMPALA 4 !**

**C'EST AU 180 RUE LOUIS ARMAND,
13 290 AIX-EN-PROVENCE
DÉMO ET ÉCHANTILLON OFFERTS !**



ESPACE LIEGO
ENSEIGNE & SIGNALÉTIQUE

06 62 40 07 79

04 42 907 970

contact@espace-liego.com

espace-liego.com  espace liego

Création :  EXPRIMER • R.C.S. AIX 950 246 466 •

Gagner Maintenant!

Comment ?

Trouvez tous les mots dans le tableau, puis prenez une photo de notre cadre et ajoutez ce post sur LinkedIn.

N'oubliez pas de nous taguer.

Pour bénéficier automatiquement d'un audit gratuit pour votre entreprise.

Serveur, Audit, windows, Réseau, Mails, Ms, Sémi,
Wifi, Tech, Aix

S	W	O	D	N	I	W	H
L	E	A	O	E	I	I	C
I	S	R	E	S	E	F	E
A	E	V	A	I	T		
M	S	S	M	E	K	T	I
A	B	E	E	I	U	S	D
Z	R	A	U	O	M	R	U
G	I	U	I	X	I	A	

Les 5 premières entreprises à relever ce défi seront les gagnantes.



Service de
**maintenance
informatique**


*À côté de
chez vous*

Nous sommes votre partenaire de confiance pour tous vos besoins en informatique dans le Pôle d'activité d'Aix.

Notre équipe d'ingénieurs et de techniciens efficace et compétente est formée pour intervenir rapidement et vous fournir un service de qualité en matière d'infrastructure réseau, cybersécurité, sauvegarde sécurisée, infogérance, IT et cloud.

Notre réactivité vous assure la sérénité et la fiabilité de votre parc informatique. Contactez-nous pour en savoir plus sur nos solutions adaptées à vos besoins.

04 42 24 40 08

Semi@semi-informatique.com

**825 Rue André Ampère, Pôle d'activité d'Aix,
13290 Aix-en-Provence**



32 ans d'expérience ...

